

8 & 9

Déc. 2011

à l'Institut Régional du Travail
Social PACA-Corse
20, boulevard des Salyens
13267 Marseille

Organisé par l'Association
des Chercheurs des Organismes
de la Formation et de l'Intervention
Sociales et l'Institut Régional
du Travail Social de PACA-Corse,
en partenariat avec le réseau
thématique "normes, déviances
et réactions sociales"
de l'Association Française
de Sociologie

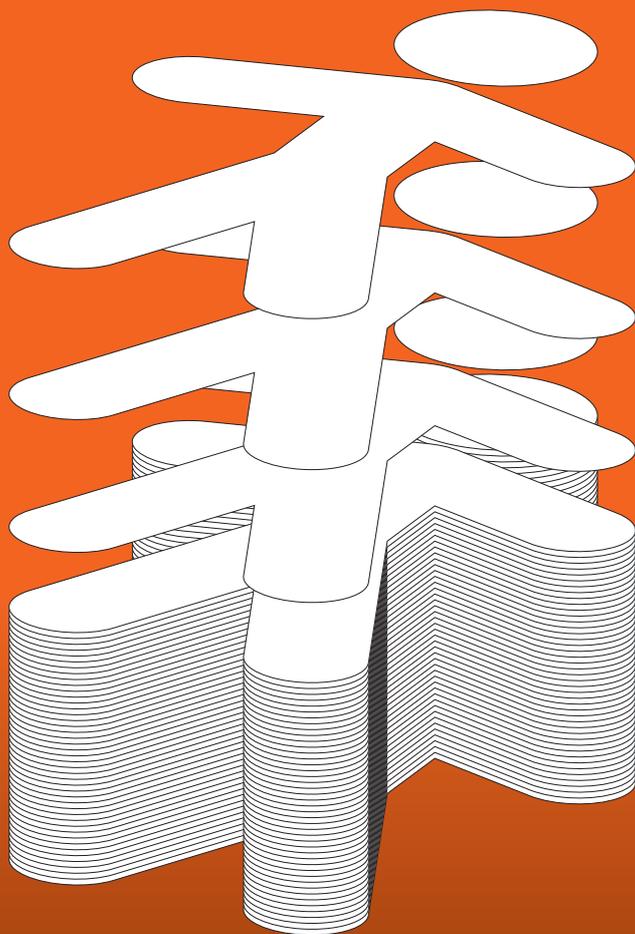
Colloque scientifique transnational

L'ETAT SOCIAL

DANS TOUS SES ETATS

QUELLES
RATIONALISATIONS,
ÉPREUVES
ET RÉACTIONS
DE L'INTERVENTION
SOCIALE ?

 Informations sur www.acofis.org



Présentation de l'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociales (ACOFIS)

La production et la valorisation de la recherche dans les organismes de la formation et de l'intervention sociales constituent un enjeu politique fort. La recherche et l'expérimentation dans le champ social, lorsqu'elles combinent des dimensions politiques, sociales et déontologiques, génèrent plusieurs effets :

- Une production autonome et auto-réflexive des connaissances à partir, d'une part, des valeurs humaines (respect de l'individu considéré comme acteur capable de transformation), démocratiques et républicaines (croyance en des actions de solidarité et de justice sociale) et, d'autre part, des intérêts propres au champ social ;
- Un changement des rapports entre le monde académique et les acteurs de l'intervention sociale ;
- Une valorisation des organismes de la formation et de la recherche en travail social capables de produire, d'échanger et de développer des coopérations réelles de recherche et de formation ;
- Une capacité d'influencer la mise en œuvre des politiques publiques.

Dans ce contexte, l'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociales agit pour la promotion de la recherche en vue de contribuer à la transformation sociale. Elle valorise cet objectif auprès des autorités publiques, des branches professionnelles et de la société civile en général. Elle intervient sur tous les sujets qui la concernent à l'échelle régionale, nationale et internationale. Dans la pratique, ACOFIS constitue des espaces conflictuels et réflexifs producteurs de connaissances et de sens pour participer à la production d'une société plus juste et plus humaine.

Contact : acofis@gmail.com

Site Internet : acofis.org



Accès à l'IRTS PACA et Corse

Siège social

20, boulevard des Salyens
BP 133
13267 MARSEILLE cedex 08
Tél : 04 91 76 99 00
Fax : 04 91 25 24 75

Transports en commun :



LEGENDE :



LIENS UTILES :

les horaires des lignes bus :



Cliquez sur l'image pour aller sur le site RTM

le trafic voiture de la ville en direct avec webcam :



Cliquez sur l'image pour aller sur le site infotrafic

Se loger à proximité :

Hôtel le Mistral*
8 Avenue des Goumiers
13008 Marseille
Tél : 04.91.73.44.69
<http://www.hotellemistral.fr/>

ADAGIO City Apart Hôtel*
Résidence Prado Plage
4, rue des Moussets
Ilot Valbel
13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 22 97 00
Fax : 04 91 22 09 10
<http://www.adagio-city.com/>

CITEA Hôtel et Résidences*
Marseille Prado Périer
161, avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél : 04 96 20 88 70
Fax : 04 96 20 88 71
<http://www.citea.com/>

Villa d'Orient*
Maison d'hôtes
30, Calanque de Saména
13008 MARSEILLE
Tél : 06 03 67 16 38
<http://www.villadorient.com/>

Métro ligne 1 : Prenez le métro ligne 1 (direction LA FOURRAGRE) et descendez à la station CASTELLANE. A partir de là deux choix s'offrent à vous :
-choix 1 : vous sortez du métro pour prendre le bus 19 direction Montredon et vous descendez à l'arrêt ENGALIÈRE ou à l'arrêt suivant GROTTÉ ROLAND.
-choix 2 : vous restez dans le métro mais vous prenez la ligne 2 (direction SAINTE MARGUERITTE DROMEL) et descendez à la station ROND-POINT-DU-PRADO pour prendre le bus 19 direction Montredon et vous descendez à l'arrêt ENGALIÈRE ou à l'arrêt suivant GROTTÉ ROLAND.

Métro ligne 2 : Prenez le métro ligne 2 (direction SAINTE MARGUERITTE DROMEL) et descendez à la station ROND-POINT-DU-PRADO, sortez du métro pour prendre le bus 19 direction Montredon et descendez à l'arrêt ENGALIÈRE ou à l'arrêt suivant GROTTÉ ROLAND.

*partenariat avec l'IRTS PACA et Corse, possibilité de tarifs préférentiels

Présentation de l'Institut Régional du Travail Social PACA et Corse

Partenaire des pouvoirs publics en matière de formation en travail social, l'I.R.T.S. PACA et Corse a acquis, par une expérience de plus de quarante ans des problématiques institutionnelles, une connaissance exhaustive des référentiels métiers propres à chacun des niveaux entrepreneuriaux. Qu'il s'agisse des encadrants hiérarchiques, des cadres fonctionnels ou des opérateurs de terrain, nous savons que **le social est un objet qui concerne l'ensemble des acteurs qui contribuent à le produire**. C'est dans un contexte d'accompagnement que nous avons développé nos différents champs d'intervention ainsi que notre capacité d'expertise, en lien avec la conduite du projet propre à chacune des structures, pour être le lieu privilégié du processus d'évaluation de l'adéquation des intentions politiques, à l'égard de leur actualisation pour chacun des collaborateurs.



Programme

JEUDI 8 DECEMBRE

9h00 / Accueil

9h15 / Ouverture du colloque

Roland Canovas, président IRTS PACA-Corse

Manuel Boucher, président de l'ACOFIS, responsable du réseau thématique « Normes, déviances et réactions sociales »

9h30 > 11h / Conférence plénière
L'ETAT DE L'ETAT SOCIAL : UNE PERSPECTIVE
TRANSNATIONALE

Animateur : François Sentis (Directeur général de l'IRTS PACA-Corse)

Laurent Mucchielli, Directeur de recherche au CNRS

Martha Llobet, Sociologue, professeure permanente du département de travail social et des services sociaux à l'Université de Barcelone, Espagne

Evelyne Baillergeau, Chercheur au CREMIS/Université de Montréal (Canada) et à l'Université d'Amsterdam, Pays-Bas (Amsterdam Institute for Social Science Research)

Anna Elia, Sociologue, professeure au département de sociologie et de sciences politiques à l'Université de Calabre, Italie

Lukasz Jurczynszyn, Maître de conférences à l'Académie Humanistique d'Aleksander Gieysztor, Pultusk, Pologne et chercheur au Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques CADIS/EHESS- Paris

Raif Chouery, Directeur général de la Fondation Al Kafaât, Université Al Kafaât-Beyrouth, Liban

Débat avec les participants

11h00 > 11h15 / Pause

11h15 > 12h45 / Ateliers thématiques

- **Atelier n°1** - Mutations du travail social (session 1)
- **Atelier n°2** - Les politiques sociales (session 1)
- **Atelier n°3** - Intervention sociale et territoire (session 1)

- **Atelier n°4** - Dynamiques et pratiques d'acteurs (session 1)

Pause déjeuner

14h15-16h45 / Ateliers thématiques

- **Atelier n°1** - Mutations du travail social (session 2)
- **Atelier n°2** - Les politiques sociales (session 2)
- **Atelier n°3** - Intervention sociale et territoire (session 2)
- **Atelier n°4** - Dynamiques et pratiques d'acteurs (session 2)

19h30 / Réception dînatoire au restaurant
« Les Arcenaulx »

Au cœur de Marseille dans un cadre historique unique (Réservée aux intervenants sur inscription obligatoire avant le 25 novembre 2011)

VENDREDI 9 DECEMBRE

9h30-12h45 / Ateliers thématiques

- **Atelier n°1** - Mutations du travail social (session 3)
- **Atelier n°2** - Les politiques sociales (session 3)
- **Atelier n°4** - Dynamiques et pratiques d'acteurs (session 3)

Pause déjeuner

14h15-16h30 / Conférence plénière
EPREUVE, RÉACTION ET TRANSFORMATION
SOCIALE

Animateur : Manuel Boucher (LERS/IDS - CADIS/EHESS)

Marcel Jæger, Titulaire de la Chaire de travail social et d'intervention sociale, CNAM-Paris

Hervé Marchal, Maître de conférences à l'Université de Nancy 2

Michel Chauvière, Directeur de recherche au CNRS, Centre d'étude et de recherche de sciences administratives et politiques (CERSA), Université Paris 2

François Dubet, Professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux II - EHESS-Paris

Débat avec les participants

16h30-17h / Conclusion : Les nouveaux défis
de l'Etat social

Robert Castel, Directeur d'étude à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

17h / Clôture du colloque

Comité d'organisation :

Manuel Boucher (ACOFIS, RT3 AFS, LERS-IDS)
François Sentis (Institut Régional du Travail Social PACA-CORSE)
Mohamed Belqasmi (ACOFIS, LERS-IDS)
Yolande Boisson (Institut Régional du Travail Social PACA-CORSE)
Jean-Christophe Barbant (ACOFIS, IRTS Languedoc-Roussillon)
Régis Pierret (ACOFIS, ITSRA)

Comité scientifique :

Evelyne Baillergeau (Université d'Amsterdam, Pays-Bas)
Claudio Bolzman (ACOFIS - Haute Ecole de Travail Social de Suisse Occidentale, Suisse)
Véronique Bordes (ACOFIS - Université de Toulouse Le Mirail)
Anna Maria Campanini (Association européenne des écoles du travail social – Université Bicocca, Milan, Italie)
Robert Castel (EHESS)
Michel Chauvière (CNRS)
Raif Choueiry (Université Al Kafaât – Beyrouth, Liban)
Jacques Commaille (Institut de sciences sociales du politique, ENS Cachan)
Consuelo Corradi (Université de Lumsa – Rome, Italie)
Laurent Courtois (ACOFIS - Institut Régional du Travail Social de Poitou-Charentes)
Alain Deccache (Université Catholique de Louvain, école de santé Publique, Belgique)
Lena Dominelli (Université de Durham, Grande-Bretagne)
Jacques Donzelot (Université Paris X - Nanterre)
François Dubet (Université de Bordeaux II – EHESS)
Anna Elia (Université de Calabre, Italie)
Jean Foucart (ACOFIS - Haute Ecole Sociale de Charleroi, Belgique)
Pierre Gauthier (IGAS)
Marcel Jaeger (CNAM, Chaire de travail social et d'intervention sociale)
Lukasz Jurczyszyn (Académie Humanistique d'Aleksander Gieysztor, Pultusk, Pologne – RT3 AFS)
Didier Lapeyronnie (Université Paris IV - Sorbonne)
Marta Lobet (Université de Barcelone, Département de travail social, Espagne)
Hervé Marchal (Université de Nancy)
Eric Marlière (ACOFIS - Université de Lille III)
Laurent Mucchielli (CNRS - RT3 AFS)
Michel Thierry (CSTS)
Alain Vulbeau (Université Paris X - Nanterre)

Contexte

A l'heure où nous vivons d'importants bouleversements économiques, financiers, politiques et écologiques sur la scène internationale (crise financière mondiale, ébranlement des modèles d'intégration nationaux, chutes de régimes autoritaires dans des pays du sud, nouvelles migrations et circulations internationales...), ce colloque privilégie une double approche qui interroge l'intervention sociale du côté du système et de l'acteur. Il s'agit d'une part, de préciser comment s'opère la « rationalisation » de l'intervention sociale et d'autre part, de mieux comprendre les épreuves et les réactions des intervenants sociaux dans un contexte de mutations de l'Etat social à l'échelle nationale et internationale. En effet, certains analystes des sciences politiques soulignent qu'en Occident, nous assistons à la « managérialisation » de l'Etat social « visant à rendre plus efficace, sinon plus efficaces, les agents d'Etat » (Congrès AFSP 2011 - ST 20). Or, comment l'intervention sociale peut-elle se déployer dans un environnement politique et économique défendant, notamment, la thèse de « moins d'Etat, mieux d'Etat » ? Autrement dit, il s'agit d'interroger les fondements et les effets des nouvelles formes de gouvernance au sein des organisations politiques, bureaucratiques, administratives, associatives qui pensent, organisent et produisent l'Etat social contemporain. Plus précisément, il s'agit de questionner les nouvelles approches d'encadrement et de management de l'intervention sociale : à quels types d'épreuves les intervenants sociaux doivent-ils faire face ? Quelles capacités d'action et de ressources individuelles et collectives mobilisent-ils (réseaux professionnels et/ou militants, innovations pédagogiques, références éthiques et déontologiques, qualifications professionnelles et/ou universitaires, etc.) pour surmonter ces épreuves ? Les intervenants sociaux sont-ils irrémédiablement contraints à être des techniciens de la rationalisation au service de logiques strictement gestionnaires ou peuvent-ils devenir des innovateurs au service de projets politiques et sociaux progressistes incluant des contraintes économiques, mais aussi des exigences déontologiques propres au champ social ?

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS AUX ATELIERS

Atelier n°1 : Mutations du travail social

Session 1

Animation : Régis Pierret - LRI/ITSRA - CADIS/EHESS

Les mutations du discours et de la pratique dans le travail social : vers la construction d'une politique des subjectivités

Jean-Sébastien Alix - IRTS Nord-Pas-de-Calais

Ce travail interroge la pratique professionnelle des éducateurs spécialisés au regard du « contexte sociopolitique » qui est le leur, notamment en ce qui concerne les « nouvelles » procédures censées la rationaliser et la codifier. Nous partons du postulat d'une différence entre les discours sociopolitiques et la pratique des professionnels. Les éducateurs spécialisés investissent leurs métiers fait d'interstices, où viennent se loger des manières d'agir très éloignées des discours corporatistes. Malgré cet examen de la réalité, les figures d'un travailleur social « résistant », « militant » et « humaniste » restent vives. Le nombre important de revues, d'ouvrages et de colloques traitant de cette notion en témoigne. La question qui nous vient est de déceler les intérêts en jeu. A qui profite le discours ? Après un premier regard polarisé sur les éducateurs, nous avons pris conscience de l'importance d'élargir le prisme et d'étudier le contexte institutionnel dans lequel étaient produites ces figures rhétoriques. Après avoir, dans un premier temps, apprécié les représentations collectives à l'œuvre dans les discours, nous nous sommes attachés à considérer la transformation des discours des éducateurs spécialisés face aux discours contenus dans les programmes des politiques managériales. Comment, par exemple, les discours s'enchevêtrent-ils les uns avec les autres, et qu'est-ce que cette confrontation produit comme effet ? Autrement dit, nous verrons comment le marché linguistique opère et ce que cette rencontre des différents langages professionnels génère sur la pratique. Les cinquante premiers entretiens que nous avons menés avec les professionnels permettent de dégager quelques pistes de réflexion : il existe un décalage entre une représentation toujours vivante d'un militantisme et la posture très nuancée dans laquelle ils se situent réellement. Le discours managérial et ses outils motivent la pratique des professionnels par le sentiment d'objectivité, d'efficacité, d'utilité et de modernité qu'ils véhiculent. Ils donnent à voir de leur pratique sans que les professionnels y adhèrent totalement. C'est dans cet interstice que se loge la transformation des modes de subjectivation: les outils de la modernité défendues pour la modernité/ quadrillage des corps (biopolitique de Foucault).

Référents et logiques de l'intervention sociale à l'épreuve des mutations de « l'Etat social »

Sondès Belhaj et Khadija Ismail - INTES Tunis

Sous divers angles de réflexion et d'analyse, la question du travail social ainsi que celle de ses champs d'interventions soulève des considérations et des implications diverses qui sont loin d'être dissociées de leur contexte ; encore moins de la nature des besoins et des rapports qui lient les différents acteurs de la société civile. Si l'on reconnaît d'emblée le poids des considérations contextuelles dans la manière de percevoir et d'orienter le social (initialement traduite par une vision philanthropique suivie par des formes d'intervention de proximité et de paternalisme pour s'inscrire actuellement dans le sens de solidarité construite et institutionnalisée), l'on doit aussi témoigner qu'il a été toujours apparenté à l'économique notamment dans sa version de crise. Il semble même que sa traduction dans le contexte actuel dépasse la sphère

culturelle (problèmes de repères, d'identité, d'intégration...) pour se situer au niveau des modes de configuration et de la synergie entre l'état et le marché. Cette configuration s'inscrit, du moins selon la représentation véhiculée par le discours public, dans la substitution de l'image « main- mise » ou gouvernance de l'État par l'état social. Peut-on supposer que l'impulsion d'une telle orientation soit associée à la crise de l'État providence, face à des mutations et des enjeux de toutes natures ? Laquelle crise impose non seulement une nouvelle articulation entre les modes de gouvernances mais aussi une nouvelle approche de la politique sociale et du rôle des intervenants sociaux. Dans ce palier d'argumentation contextuelle, la politique sociale est placée à travers ses nouvelles formes d'intervention et de solidarité construite comme un levier de régulation, d'intégration voire même comme une fonction stratégique dans le processus de développement durable. C'est par rapport à cette mouvance que s'inscrivent les débats les plus actuels dans des termes de questionnements multiples ; parmi lesquels l'on retient particulièrement ceux relatifs aux objectifs que l'on cherche à générer à travers la reconfiguration du travail social. Est ce que ces objectifs s'inscrivent dans l'idée de « l'État social » et de gouvernabilité, ou se sont plutôt des objectifs de régulations et du progrès dévolus aux intérêts capitalistes qui priment dans ce projet de développement durable ? L'on inscrit cette contribution non pas dans l'analyse des fondements de la crise de « l'État providence » mais plutôt dans les effets qu'elle a suscité dans les termes d'articulation entre les modes de gouvernance sociale et le rôle attribué au travailleur social. Pour éclairer davantage l'orientation de notre contribution que l'on situe dans le contexte tunisien, nous suggérons les axes de réflexions suivantes : • Dans quels termes le cadre institutionnel et réglementaire qui régit le travail social en Tunisie incorpore-t-il l'idée de l'état social au sens de vérifier une logique de gouvernabilité ? • Dans quelle mesure la formation et les moyens dont dispose le travailleur social peuvent être retenus comme assise qui prédétermine son profil (entre un agent de régulation et ou un agent ressource de développement social ? • Face au refus manifeste de l'instrumentalisation politique de l'intervention sociale, quels sont les repères et les référents par rapport auxquels peut-on repenser le travail social ? C'est dans ce cadre de réflexions sur les logiques qui fondent l'orientation et l'instrumentalisation de l'intervention sociale par rapport aux particularités contextuelles et mode de gouvernance sociale, que l'on situe cette analyse.

La désinstitutionnalisation de l'intervention sociale : « moins d'Etat, mieux d'Etat ? »

Yolande Boisson - IRTS PACA-Corse

Il est aisé de montrer les diverses façons dont, tout au long de l'histoire, l'intervention sociale et plus particulièrement la profession des assistants sociaux, s'est institutionnalisée ; Choisir le prisme de cette profession pour aborder les « secousses » que subit l'intervention sociale n'est pas anodin, il s'agit là de s'intéresser à la profession la plus ancienne de l'intervention sociale ; Or, force est de constater que depuis le développement des politiques d'insertion, cette profession et les professions de l'intervention sociale plus globalement se désinstitutionnalisent, et cela par un mouvement de développement parallèle de privatisation de l'intervention sociale qui prend désormais plusieurs formes : augmentation des travailleurs sociaux du secteur privé (entreprises, clinique, ..) et développement d'un nouveau « corps professionnels », celui des travailleurs sociaux indépendants, qui affichent et revendiquent une plus grande liberté d'action. Serait-ce un « moins d'Etat » pour un « mieux d'Etat ? » La constitution de ce corps professionnels répond-il à une forme d'adaptation d'une pratique professionnelle en péril ? Cette communication se propose d'interroger cette « privatisation » en questionnant les conséquences de cette remise en cause de l'Etat.

Les métamorphoses du travail d'accompagnement. Individualisation et résistances pathogènes

Noëlle Burgi – CNRS/Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne

Ces dernières décennies, la graduelle restructuration des Etats sociaux ouest-européens a abouti à changement de paradigme : selon des modalités et à des rythmes divers, l'ambition d'une protection sociale à vocation universelle tend partout à être abandonnée au profit d'un « minimalisme social » limitant aux plus nécessiteux l'accès à des prestations d'assistance. Les principes d'égalité et de solidarité au fondement des politiques keynésiennes de protection sociale cèdent la place à un principe généralisé d'individualisation réduisant à l'état d'unités en concurrence les sujets sociaux sommés,

sous peine de sanctions, de se responsabiliser et s'autonomiser. Subordonnée aux politiques d' « austérité compétitive » en vertu desquelles les Etats membres de l'UE rivalisent dans le moins-disant fiscal et social, la poursuite prioritaire du bien-être collectif serait devenue une finalité trop « généreuse ». C'est dans ce cadre qu'est pensée, programmée et imposée la rationalisation de l'intervention sociale — ici l'accompagnement des chômeurs et précaires. Elle a pour caractéristique majeure de transférer jusqu'aux individus (intervenants et bénéficiaires) les risques professionnels et psychosociaux découlant des exigences synchrones de standardisation des relations et des procès et de personnalisation des prestations. Sur le terrain, mes observations révèlent que ce nouvel ordre normatif engendre des situations d'anomie sociale en extension et provoque avant tout des formes de résistance pathogènes.

La « vocation » des travailleurs à l'épreuve de la rationalisation du travail social

Gérard Creux - IRTS Franche-Comté

Cependant, ce n'est pas tant à travers ce que sont les travailleurs sociaux et à la manière dont ils intériorisent professionnellement ces nouvelles politiques que nous allons porter notre contribution, mais sur ce qui caractérise les étudiants en travail social aujourd'hui. À partir d'un travail empirique portant sur leur lettre de motivation qui leur permet de participer au concours d'entrée en formation, nous tenterons de montrer que la dimension vocationnelle est toujours présente, malgré des signes qui mettent en avant des valeurs qui viennent du monde de l'entreprise. Autrement dit, nous émettons l'hypothèse que les travailleurs sociaux pourraient s'adapter autrement qu'il n'y paraît aux nouveaux schèmes de l'intervention sociale, à mi-chemin entre des logiques vocationnelles et des logiques institutionnelles.

Retour sur la « loi sociale 2002-2 » : les contradictions socio-juridiques de la réforme de l'« État social »

Dominique Sistach - CERTAP/UPVD

Cette étude a pour vocation de connaître les conditions d'application et de réception de la loi sociale de 2002. Combinant une analyse des stratégies réformatrices de la législation sociale et une enquête de terrain auprès des travailleurs sociaux et des usagers des institutions sociales et médico-sociales, le but de l'investigation est de réunir une connaissance souvent distinguée ou oubliée par la fonctionnalisation scientifique. On peut identifier un emboîtement complexe des institutions et des pratiques : le pouvoir gouverne par la loi ; les travailleurs sociaux travaillent avec la loi ; les usagers découvrent leurs droits au contact des institutions sociales. Les cloisonnements des espaces, des acteurs et de la connaissance permettent de cacher à chaque stade et aux différents protagonistes les paradoxes qui se développent et permettent l'action globale : paradoxe politique d'une gouvernementabilité établie par la puissance d'autonomie de la loi ; paradoxe professionnel de travailleurs soumis à des règles limitant leurs valeurs traditionnelles ; paradoxe sociopolitique d'usagers découvrant des droits à un stade de leurs vies où ils en sont les plus éloignés. La loi de 2002-2 est un outil de gouvernement contradictoire puisqu'elle se présente sous sa forme ordinaire et dogmatique de contenant de règles objectives, alors même, qu'intégrée aux autres textes réformateurs, elle est un puissant outil d'orientation subjective des gouvernances de chacun des usagers et des institutions, chacun rendu au destin des réformes que l'on opère sans alternative possible.

Session 2

Animation : Sandra Guitton - IRTS PACA-CORSE

Les narratifs de légitimation en travail social

Josée-Anne Lapierre - École de travail social de l'Université du Québec à Montréal

Le travail social traverse une crise de légitimité. Dans le contexte québécois, une croissance des professions apparentées a suscité un certain malaise, et on dénote des crises d'identité successives de la profession (Favreau, 2000). Ceci s'inscrit dans un contexte post-moderne d'effritement des grands récits légitimateurs et de montée de la performativité (Lyotard, 1979), essor par ailleurs constaté au sein des milieux de pratique (Chouinard et Couturier, 2006). « Les normes, les valeurs collectives, les modèles culturels qui légitimaient les pratiques du travail social, connaissent des bouleversements importants » (Franssen, 2005). Devant l'ampleur de ces transformations, nous avons cherché à documenter les narratifs de légitimations déployés par les travailleurs sociaux, considérant à l'instar de Lyotard (1979) que la légitimation est construite au fil des interactions, par des consensus partiels et locaux. Nous avons travaillé à identifier ces consensus – les narratifs de légitimation – par le biais d'entrevues semi-dirigées avec neuf intervenants sociaux québécois. Une analyse thématique et performative de leurs récits nous a amenés à discerner les thèmes principaux sur lesquels s'appuient les narratifs de légitimation, ainsi qu'une variété de stratégies rhétoriques employées pour justifier l'action. Nous en concluons que les légitimations utilisées favorisent rarement – quoique parfois – la prise en compte (Karsz, 2004) du destinataire de l'intervention sociale.

L'essor des « coordinateurs » dans les établissements sociaux et médico-sociaux, réponse efficace et économique à la rationalisation de l'accompagnement ?

Valérie Janson – Ceriès/Université de Lille 3

Cette communication se propose d'analyser les nouvelles formes de rationalisation organisationnelle et budgétaires mises en place dans les établissements sociaux et médico-sociaux, illustrées par l'essor des fonctions de coordinateur. Si les nouvelles formes d'intervention sociale et la « chalandisation » dans les services de milieu ouvert sont connus et traités depuis de nombreuses années (Autès, Chauvière), il en est autrement de tout le travail éducatif en Internat. Pourtant, la qualité, la réduction des coûts et plus récemment la dimension concurrentielle l'impactent également. Nous étudierons l'influence de ces politiques publiques sur les transformations organisationnelles du secteur (Crozier, Friedberg, Bernoux) ; mais aussi sur les travailleurs sociaux, notamment les coordinateurs. En effet, depuis une dizaine d'années, certains éducateurs spécialisés sont nommés coordinateurs de projets, d'unité, d'équipes. Les responsabilités et tâches qui leur sont déléguées ne sont pas officiellement définies. De ce fait, le travail qu'ils réalisent est bien souvent invisible pour les équipes qu'ils coordonnent. Ces fonctions s'inscrivent dans une évolution des fonctions plus rapide que celle des qualifications afférentes aux diplômes traditionnels (Dubet). Les éducateurs spécialisés voient leur cœur de métier passer de l'accompagnement à l'organisation, et de ce fait leur positionnement dans les organisations et leurs relations professionnelles se rejouer. Notre enquête se base sur des périodes d'observations du travail des coordinateurs (vie quotidienne, travail administratif, réunions) au sein de 7 établissements du secteur social et médico-social en France. A ces observations s'associent des entretiens avec les coordinateurs et les professionnels les environnant (équipes de direction, de terrain, paramédicales). Cette « immersion » dans les établissements et les 120 professionnels rencontrés me permettent de rendre compte d'une forme de rationalisation organisationnelle et managériale de l'intervention sociale en milieu fermé.

Pouvoir collectivement accompagner

Aude Kerivel – LERFAS/ATEC

Le travail social est aujourd'hui soumis à une injonction paradoxale de l'Etat : la mise en concurrence des organisations, voire des professionnels entre eux et l'obligation au partenariat et au travail en réseau de ces mêmes instances. L'approche individualisée référent-usager enferme ce dernier : - Sur un territoire : un déménagement pour un emploi entraîne la rupture d'un suivi ; - Dans une catégorie : celle de la prise en charge ; - Dans la temporalité du service. Le contexte de lutte des places dans lesquelles se retrouvent les professionnels et les usagers se perçoit au travers d'un isolement des professionnels démunis face aux situations et d'un climat de délation chez les usagers. Dans ce contexte, le travail en partenariat autour d'un projet commun mobilisateur, valorisant constitue le moyen d' « être » un collectif fort, se sentant capable d'accompagner les usagers. Cette intervention s'appuie sur les résultats de l'évaluation en cours de deux expérimentations mises en place dans le cadre des appels à projet du Haut Commissariat à la jeunesse visant à « Créer des parcours d'accompagnement et des actions innovantes pour permettre l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. » Elle vise à analyser l'élaboration d'un partenariat autour d'un projet entre les différentes organisations et à montrer l'impact du travail collectif sur la mobilité du jeune, sa prise en compte dans son identité plurielle, sa valorisation et son insertion.

Le sport comme dispositif de l'intervention sociale auprès des bénéficiaires des minima sociaux : une forme aiguë de l'Etat social actif

François Le Yondre - Lares-Las/Université de Rennes 2

En collaboration avec le tissu associatif, des politiques publiques proposent aux bénéficiaires des minima sociaux des stages de redynamisation par le sport. Se diffusant ces dernières années, cette convocation du sport dans le rapport d'assistance a fait l'objet d'une enquête empirique menée dans le cadre d'une thèse de Doctorat. En dépit de son caractère d'exception, le sport comme outil de l'intervention sociale se révèle un analyseur pertinent des nouvelles formes à travers lesquelles se déploie l'Etat social. Présenté comme une activité contractuelle où chacun doit s'engager, le sport semble être conçu davantage comme un espace de réalisation des devoirs qu'un simple moyen d'épanouissement. A travers des sports d'endurance intégrant cette logique de responsabilité, ces dispositifs adressent un rappel normatif à des individus implicitement soupçonnés de complaisance dans l'assistance. Le sport comme dispositif de l'intervention sociale se présente alors comme une forme aiguë des politiques d'activation. L'activation morale se doublant d'une dimension physique. Cependant, loin d'une austère logique de gestion, l'intervention sociale reprend les nouveaux modes de management promouvant l'implication, la subjectivité, l'intime ou encore l'humanisation des rapports. C'est probablement une des raisons pour lesquelles les politiques publiques s'en remettent ici au tissu associatif considéré comme plus humain et propice à l'intime que le monde fonctionnel de l'assistance sociale.

Réinsérer par l'emploi : y croire encore ? Analyse du discours des travailleurs sociaux

Séverine Mayol - CERSES – CNRS/Université Paris Descartes

Nous présenterons au cours de notre communication le rapport que les travailleurs sociaux agissant auprès des personnes sans domicile entretiennent avec l'emploi et nous verrons pourquoi l'emploi ne s'impose plus dans les processus de requalification et comment il est remplacé par le statut d'employabilité et notamment d'employabilité permanente. Nous verrons ce que signifie ce concept d'employabilité permanente et comment ce statut se construit au travers du processus de requalification proposé en C.H.R.S. A - L'entrée dans le processus de requalification des personnes sans domicile : analyse du discours des travailleurs sociaux : Les travailleurs sociaux œuvrant auprès des personnes sans domicile agissent au nom de politiques publiques qui encouragent la norme d'internalité et cherchent constamment le « fautif ».

Ils sont de plus pris dans un engrenage économique de réduction des dépenses, d'augmentation de la demande et de saturation des dispositifs. Dans ce contexte, chaque organisme doit justifier de son existence au sein d'un marché de l'insertion dans une concurrence fraternelle. Face à cette obligation de « résultats », l'entrée dans le dispositif de prise en charge se complique. Notre communication s'intéressera à l'entrée dans le processus de requalification, c'est-à-dire l'entrée dans le dispositif de prise en charge des C.H.R.S. Notre terrain repose sur des observations participantes ainsi que sur des entretiens menés auprès de travailleurs sociaux et de personnes sans domicile en région parisienne. Nous analyserons l'entrée dans le processus de requalification qui se décompose en deux temps : un premier tri effectué souvent en E.S.I qui permet de différencier, selon la norme d'internalité, les personnes sans domicile méritantes (le bon pauvre) des personnes sans domicile non méritantes (le mauvais pauvre) puis un choix qui résulte d'une sélection rendu possible par la saturation du marché de l'insertion. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la quête de sens des travailleurs sociaux, nous verrons au cours de notre présentation comment les travailleurs sociaux justifient cette sélection à l'entrée dans le processus de requalification. A - « Réinsérer » par l'emploi : y croire encore ? L'emploi est un élément central des dispositifs dits de réinsertion. Les professionnels de l'intervention sociale sont priés au travers des « politiques d'activation » de mettre les bénéficiaires au travail. Dans le cadre de la prise en charge des personnes sans domicile, la question de l'emploi est particulièrement complexe du fait notamment du regroupement sous le même acronyme de situation très diverses. Ces travailleurs sociaux rencontrent aussi bien des travailleurs sans toit que des personnes vivant sans domicile depuis plusieurs années. Il apparaît alors comme une évidence que leur rapport à l'emploi, leur situation à l'emploi n'exige pas la même priorité. Dans le premier cas, il faut tout mettre en œuvre pour que la personne se maintienne dans l'emploi ; dans le second, le retour à l'emploi va nécessiter du temps et souvent, la résolution d'autres « problèmes ». Si pour les premiers, il semble que ce soit en effet un seul problème de logement, pour ceux qui appartiennent au second cas, l'emploi – dans un marché de l'emploi au ralenti et dans un contexte de stagnation du chômage – est inaccessible, au moins à moyen terme.

Les normes professionnelles des agents de l'Etat social dans un contexte de gestionnarisation de l'action publique

Jean-Marie Pillon, Nicolas Sallée - IDHE (Université Paris Ouest Nanterre)

Par une comparaison des modalités de la prise en charge des mineurs délinquants par les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et celles du traitement de la demande d'emploi par les agents du Pôle Emploi, nous proposons une analyse des processus qui se trouvent au cœur des transformations de l'Etat Social. Deux axes seront, dans ce cadre, plus particulièrement développés. Le premier sera consacré au travail de construction de normes gestionnaires supposées rationaliser le travail de ces agents. Ce travail, qui s'appuie sur une définition singulière des « bonnes manières » de traiter le chômage de masse et la délinquance juvénile, et par là sur une certaine conception de l'ordre social, constitue un processus indissociablement technique et politique. Le second axe sera consacré à la manière dont cette construction gestionnaire vient s'imbriquer, parfois s'opposer, à d'autres conceptions du travail de ces agents, et à d'autres conceptions de l'ordre social, inscrites dans les traditions historiques et symboliques spécifiques aux agents de ces deux institutions. Nous montrerons alors que la gestionnarisation du travail social ne saurait être considérée comme une loi d'airain qui s'imposerait mécaniquement aux agents de l'Etat, mais suppose un investissement de la part de ces derniers, donc des formes d'intériorisation de ces nouvelles normes d'intervention ; ainsi envisagée, la gestionnarisation peut donc se voir confrontée à des résistances politisées, collectivement organisées, ainsi qu'à des formes de résistances individuelles où les agents « donnent le change » tout en pérennisant des routines de travail sédimentées. La comparaison de nos terrains d'observation mettra en lumière la diversité des formes d'hybridation qui naissent des retraductions incessantes des normes professionnelles en langage gestionnaire, et de la grammaire gestionnaire en langage professionnel.

Session 3

Animation : Jean-Christophe Barbant - PREFIS/IRTS Languedoc-Roussillon

Evolution des pratiques et fonctions professionnelles de l'éducateur spécialisé et du chef de service

Slaoiu Reichhart - ESTES

L'évolution des pratiques professionnelles du travail social concerne également la formation puisque les différents 14 diplômes en travail social ont fait l'objet de réforme. Un des aspects de cette réforme se concentre vers l'institution de référentiels de compétences, de formation et de certification. La lecture de ces référentiels, notamment les référentiels de compétences, montre des transformations au niveau de l'exercice professionnel des intervenants sociaux. Pour les formations de niveaux 3, et plus précisément pour celle d'éducateur spécialisé, des mutations importantes se cristallisent autour, d'une part de la conception, conduite et évaluation de projet socio-éducatif (domaine de formation et de compétences 2) et d'autre part autour de la coordination et animation d'équipe (domaine de formation et de compétences 3). L'éducateur spécialisé devient un encadrant non hiérarchique qui « empiète » sur la fonction d'encadrement du chef de service. Ainsi, la transformation du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé se répercute sur le CAFERUIS ; un « glissement » des fonctions et pratiques s'opère, aboutissant à l'émergence de fonctions de référent ou de coordinateur. A partir de l'expérience de terrain, nous pouvons observer et analyser les stratégies développées en termes de dispositifs et d'organisation pour coordonner les actions des professionnels de niveau 3 et 2.

« A quoi sert le travail social aujourd'hui ? » Enjeux et résistances

Régis Robin – ARIFTS Pays-de-Loire

Etre « artisan » (CSTS) plutôt qu'« expert », sans systématiquement rejeter l'appellation, pourrait résumer une partie des propos des ASS rencontrés dans le cadre de cette recherche. Pourtant, un croisement opéré entre les différents apports théoriques autour de l'expertise et les compétences des ASS déclinées lors des entretiens démontre une corrélation significative. Dans un contexte influencé par la mondialisation, l'Europe, la marchandisation du social, l'évolution de l'Etat providence (sur le déclin) ... les ASS sont ambivalents et/ou alternent entre l'acceptation et le refus sur l'utilisation d'« expertise sociale » comme terminologie recouvrant l'intervention professionnelle, ou tout au moins une partie de celle-ci. A l'annonce de l'expertise sociale, la question du sens de l'intervention se trouve en tension, entre résistance et reconnaissance afférentes à cette terminologie. Le rapport au pouvoir et à la communication sont aussi conviés à la réflexion. Les ASS acceptent la dénomination « expertise sociale » pour être reconnus, pour être et se sentir légitimes dans leurs interventions, mais également en tant que « force de proposition » sur les moyens de résoudre la question sociale aujourd'hui ... mais le manque de savoir « parler politique » problématise cette perspective. Corrélativement, ils résistent à cette terminologie en référence à leurs valeurs professionnelles (éthique, déontologie ...) et leurs conceptions « humanistes » de la société, en lien avec un certain rejet de la rationalisation bureaucratique et de la marchandisation du social... La crainte de « figer » l'intervention sociale, et ainsi de la dénaturer, de lui faire perdre son sens, reste très présente. En termes de résistance, cela se traduirait ainsi par faire en sorte que le travail de l'ASS ne se réduise pas au lit de Procuste. A la rencontre de différentes formes d'éthique (de conviction, de responsabilité, de discussion, de reconnaissance), l'expertise sociale des ASS se traduit comme une réalité controversée ... Voilà notamment ce à quoi ce travail s'intéresse. La compréhension du sens de cette controverse reste à discuter et à prolonger en termes de recherche.

Une approche ethnographique de la formation professionnelle aux métiers de la petite enfance : Quelle capacitation pour les apprenties Auxiliaires de puériculture à l'ère post-fordiste ?

Julie Sentis - LEST (Université d'Aix-en-Provence)

L'approche en termes de capacités (Sen, 1992) nous semble pertinente pour analyser la portée émancipatrice des formations. En effet ces « capacités » représentent l'ensemble des libertés qu'a un individu de choisir entre différentes options en vue d'améliorer sa qualité de vie. Elles doivent être distinguées des accomplissements (« fonctionings ») qui représentent ce qui a été réellement effectué par l'individu, comme par exemple un niveau d'éducation atteint dans telle ou telle spécialité et qui ne correspond pas nécessairement à ses propres projets. Pour une formation donnée, une différence majeure est ainsi établie entre la suivre par choix véritable ou par contrainte ; le choix librement formé devient un critère essentiel pour rendre l'individu librement responsable de lui-même. A ce titre, est primordiale la possibilité réelle pour les individus de convertir des ressources (en formation, en expériences sociales de divers ordres) en « capacités » à s'accomplir. Un système de formation « capacitant » (voir Verhoeven, Oriane et Dupriez, 2007) doit être en mesure d'élargir les possibilités réelles des individus en vue de choisir librement les parcours qu'ils auraient des raisons explicites de préférer. A l'inverse, une formation y compris qualifiante, peut engendrer des « préférences adaptatives », dans lesquelles un individu se résigne à sa condition – entrer dans un cursus par défaut -, s'adapte à cette situation qui l'éloigne de ses choix propres au point de finir par s'en satisfaire.

L'emploi des tournures pronominales dans l'intervention sociale : un révélateur d'une socialisation inconsciente au néolibéralisme ?

Christophe Trombert - Université Lyon 2, Centre Max Weber (Lyon2/CNRS) et LISE (CNAM/CNRS)

Dans le cadre de la contractualisation des parcours, dans le cadre des accompagnements proposés, ainsi que dans le cadre de leur discours sur le travail, les travailleurs sociaux et les professionnels de l'insertion emploient des énoncés caractéristiques d'une injonction au « travail sur soi » (Vrancken, Macquet, 2006) dont la réalité s'objective dans l'usage de tournures pronominales : « M. doit se donner les moyens de... », « Il faut vous mobiliser dans... », « M. s'active dans sa recherche d'emploi », « M. doit se prendre en charge », « Vous vous mettez en difficulté », « Ne vous mettez pas de barrières », « M. s'est fortement découragé », « M. ne s'investit pas dans son projet », « Mettez-vous à la place de l'employeur », « Quels objectifs vous fixez-vous pour les mois à venir ? », « Je m'engage dans la réalisation du projet décrit ci-dessus pour une durée de x mois », « Qu'est ce qui vous retient de vous lancer ? », « Mme se laisse aller ». Nous proposons d'aborder tout d'abord la fréquence et la variété d'emploi des tournures pronominales dans l'intervention sociale à partir des différents matériaux d'enquête issus de nos recherches ou de nos enseignements à des élèves assistants de service social (tout en soulignant les limites actuelles que nous rencontrons dans l'analyse des contextes d'emploi de ces tournures). Ensuite, nous nous interrogerons sur les significations de ces tournures que nous rapprocherons d'une « norme d'autonomie » (Duvoux, 2009) dans l'intervention sociale et que nous analyserons comme un marqueur langagier central et remarquable d'un inconscient professionnel. Enfin, nous terminerons par des hypothèses sur les causes possibles du recours massif aux tournures pronominales dans l'intervention sociale.

Les DAS à l'épreuve de la « performance sociale »

Jean-Robert Alcaras, Christèle Marchand, Guillaume Marrel, Magali Nonjon
Laboratoire Biens, Normes, Contrats (EA 3788), Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

La « performance sociale », inspirée d'un principe général de performance économique, s'est diffusée dans la sphère publique¹ et se trouve aujourd'hui largement banalisée dans le secteur de l'aide et de l'action sociales, comme en témoignent par exemple la création du site www.performance-sociale.com et la publication des Cahiers de la performance sociale. Si de nombreuses études et tribunes récentes dans les revues spécialisées de l'intervention sociale suggèrent

l'existence de stratégies de résistances des opérationnels de terrain vis-à-vis de l'importation d'une telle notion et plus largement des pratiques managériales², qu'en est-il du côté des directeurs en charge de l'aide et de l'action sociales dans les départements, censés porter et diffuser cette notion de « performance sociale » auprès de leurs services ? Peut-on considérer ces acteurs comme de simple relais suggérant l'image d'un secteur dans lequel les dirigeants subiraient de manière quasiment apathique les nouveaux instruments de gestion qu'on leur imposerait ? Peu formés, ils véhiculeraient une espèce de fétichisme des indicateurs et de l'outil informatique sans réellement travailler sur leur dimension analytique, politique et les réceptions de ces pratiques sur le terrain. C'est à ces questions que nous souhaiterions apporter des éléments de réponses et de débats en nous appuyant sur une enquête nationale par entretiens, questionnaire et observations réalisée au cours l'année 2011 auprès des directeurs en charge de l'aide et l'action sociales dans les conseils généraux français. L'entrée par la notion de « performance sociale » constitue avant tout un moyen de travailler sur les représentations de la managérialisation. L'examen, de la réception de cette notion de « performance sociale » parmi la population des DAS permet de dégager les deux tendances suivantes : si les DAS ayant répondu à notre enquête montrent un assez bel unanimité et une certaine homogénéité de l'engagement de leurs équipes, structures et territoire d'aide et d'action sociales dans le tournant managérial, on observe néanmoins des appropriations différenciées du concept de « performance sociale » - le profil et les trajectoires personnelles des DAS tout comme les configurations territoriales jouant un rôle essentiel dans les modes d'appropriation³. Ainsi, ce travail souligne que l'introduction d'une telle notion, la « performance sociale », sur le secteur des politiques sociales est loin de faire l'unanimité auprès des DAS. Si la « performance sociale » n'est évidemment pas niée par ces acteurs, ni ignorée, elle suscite de nombreux aménagements en fonction des trajectoires individuelles et des configurations territoriales.

Le référentiel de formation des éducateurs spécialisés : un nouvel outil de contrôle social des classes populaires considérées comme dangereuses

Jean-Pierre Gallasse - Université Lille 3

L'objet de cette communication est de montrer, comment à travers les référentiels de compétences qui s'imposent actuellement dans les formations des métiers du social, on procède rationnellement à la normativité de la socialisation professionnelle des futurs éducateurs spécialisés. Il est aussi de montrer que cette normalisation du processus de professionnalité éducative régulerait le travail de l'éducateur spécialisé sur une logique fonctionnaliste privilégiant les compétences interchangeables au détriment de la capacité à produire des savoirs cliniques permettant une meilleure maîtrise des enjeux symboliques qu'induit un travail sur le lien social. Cette nouvelle socialisation professionnelle s'inscrit dans un contexte où le pacte de solidarité qui a été ébranlé avec l'effritement de la société salariale s'est substitué à une logique individualiste où la seule efficacité admise est celle qui apporte des résultats visibles. Or, le travail social s'est construit sur la doctrine du solidarisme selon laquelle la justice sociale ne peut exister entre les hommes que s'ils définissent des outils de régulation sociale en vue de neutraliser ensemble les risques sociaux. Aujourd'hui, les nouvelles orientations des politiques sociales traduisent une tendance à concevoir la solidarité auprès des populations les plus fragiles par l'injonction à être des personnes actives et responsables de leur destin. Dans ce contexte, le risque est de voir le système de formation des travailleurs sociaux définir des modes d'intervention assujettis à une solidarité qui s'impose à la fois comme une norme à respecter dans toutes les sphères de vie quotidienne et comme un contrôle étroit des comportements individuels des populations les plus démunies. Ainsi, la formation, qui devrait pouvoir créer les conditions d'une véritable praxis sociale irréductible à des techniques formalisées et standardisées, s'apparenterait davantage à un dispositif qui s'inscrirait, selon Michel Foucault, dans des « énoncés » qui justifient la mise en œuvre d'un contrôle social sur certaines zones des conduites humaines. Comment repenser ou redynamiser le processus de professionnalisation des futurs travailleurs sociaux afin qu'ils ne soient pas considérés comme des agents de normalisation des publics en souffrance ou des classe populaires ou dites « dangereuses » ?

Atelier n°2 : Les politiques sociales

Session 1

Animation : Laurent Courtois - IRTS Poitou-Charentes

Intervention sociale et pensée floue

Jean Foucart - Haute Ecole Charleroi Europe

Nous développerons l'idée que la construction de projets d'intervention sociale relève d'une incertitude radicale. Les pratiques de l'intervention sociale sont des pratiques « floues », c'est – à – dire incertaines, complexes, moins systématiques. La mise en place de pratiques d'intervention suppose des instruments de réduction de l'incertitude. La construction de la confiance, de règles communes, de la coopération, fût – elle conflictuelle, est un enjeu central. La pensée et les pratiques d'intervention sociale s'apparentent de plus en plus à des pratiques floues ou ce que l'on pourrait qualifier, des pratiques de l'entre-deux. C'est pourquoi les concepts de dispositif et de transaction, concepts qui se centrent sur l'analyse de l'entre – deux sont particulièrement pertinents pour l'analyse de ces pratiques. La construction de dispositifs est, selon nous une stratégie de réduction de l'incertitude. Un dispositif de régulation se construit comme un réarrangement des faits, des relations et des représentations ou, plus exactement, c'est une manière de relier des données naturelles, des techniques, des relations et des représentations de manière telle que les incertitudes peuvent être déplacées et réduites. Le concept de transaction est également essentiel dans le cadre de l'analyse des pratiques de développement durable. Il est particulièrement important pour l'analyse des pratiques incertaines, situées dans l'entre-deux. Sa pertinence est heuristique. Il aide à la construction de questions. Il contribue à une orientation du regard. Nous soulignerons l'aspect cumulatif des concepts de transaction et de dispositif. Tous deux peuvent être lus comme des moyens de réduction de l'incertitude.

Des pratiques d'intervention contradictoires : les refuges pour hommes SDF à Montréal

Carolyne Grimard - Université de Fribourg

Les refuges montréalais, sorte d'asile de nuit pour hommes SDF, accueillent une population masculine diversifiée qui a comme caractéristique commune une forte précarité résidentielle et une très grande vulnérabilité. Ils sont le seul dispositif d'hébergement d'urgence disponible à Montréal et malgré des conditions précaires et souvent inadéquates, ces lieux sont devenus des milieux de vie. Or, la «fidélisation» d'une partie des hommes qui fréquentent les refuges entre en contradiction avec des objectifs d'autonomisation et de responsabilisation prônés par les pratiques d'intervention sociale contemporaines : la construction d'un « projet personnel » visant la sortie de la rue devient la voie privilégiée. De fait, les refuges sont-ils, au Québec, une figure exemplaire des tensions qui émanent de la restructuration des politiques sociales ? Suite à une enquête ethnographique menée entre juillet 2008 et février 2009, au sein des trois refuges de Montréal, nous relèverons les tensions au sein d'un dispositif qui superpose deux pratiques d'intervention contradictoires : une prise en charge d'urgence, d'accueil inconditionnel, qui tend à fidéliser les hommes qu'ils accueillent ; et une prise en charge autonomisante et responsabilisante, d'accueil conditionnel, qui tente de sortir les hommes du dispositif de manière durable. Entre ces deux pôles, cohabitent donc des pratiques d'assistance héritées du siècle précédent et des pratiques d'activation centrées sur l'individu et son devenir.

Sens et contre-sens des normes d'activation dans les dispositifs d'insertion destinés aux jeunes adultes

Christophe Pittet - Laboratoire «Cultures et Sociétés en Europe», Université de Strasbourg

Cette communication repose sur les observations et résultats intermédiaires obtenus dans le cadre de ma recherche de thèse en sociologie qui porte sur la construction identitaire des jeunes adultes à l'aide sociale à partir des pratiques artistiques. Entre 2009 et 2011, nous avons mené plusieurs entretiens avec des jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans émergeant au Revenu d'insertion et inscrits dans le cadre d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle à Lausanne (Suisse) utilisant, entre autres, comme supports, les arts de la scène comme moyen de renforcement de l'estime de soi et de la confiance. A partir des témoignages recueillis dans le cadre d'une démarche d'observation participante, je souhaite interroger et éclairer les logiques contenues au sein de ce type de dispositif prenant appui sur des pratiques alternatives à partir des normes d'activation qui structurent les politiques sociales, le sens que les jeunes adultes donnent à leur participation à partir de l'injonction d'insertion exprimée par les travailleurs sociaux et, enfin, la transformation des contours des pratiques de travail social à partir de la figure de l'usager comme acteur responsable de son destin.

À propos de deux expériences de pratique sociale en Zone d'Education Prioritaire : l'école à l'épreuve de la mutation de l'Etat social

Marianne Fischman et Françoise Pitras - CRESSE, Centre social Aires 10

En nous appuyant sur deux expériences pour prévenir l'échec scolaire, menées depuis 2010 auprès d'élèves de deux écoles parisiennes classées en ZEP (la création d'une classe de violons, la mise en œuvre de l'aide personnalisée), nous proposons d'étudier la mutation de l'Etat et ses effets sur l'intervention sociale dans la continuité de ces travaux. Cette approche nous servira de grille d'analyse pour comprendre comment s'opère la rationalisation de l'intervention sociale, saisir les épreuves auxquelles les intervenants sociaux sont soumis et, surtout, rendre compte de leurs réactions. Nous montrerons en particulier que les nouveaux modèles sociaux que tente d'organiser l'intervention sociale lorsqu'elle innove se heurtent à la difficulté de promouvoir de manière pérenne des logiques sociales en phase avec leur professionnalisme, leur sens du service public et l'intérêt général. Nous présenterons tout d'abord ces deux expériences (Section 1 : Deux exemples de lutte contre l'échec scolaire). Elles nous serviront à illustrer la mise en place dans l'école de l'Etat néolibéral (section 2 : Les épreuves) puis à analyser la capacité d'innovation des intervenants sociaux - en termes d'innovation pédagogique, de réseaux de professionnels, d'élus, d'associations et de citoyens mobilisés - (section 3 : Les réactions). Ce faisant, ce sont aussi les limites auxquelles ils sont confrontés que nous mettrons en avant.

Quand la productivité améliore les relations de guichet d'une population stigmatisée. L'exemple de l'Aide Médicale d'État

Céline Gabarro – URMIS/Université Paris 7

Lors de cette communication, nous proposons d'étudier la manière dont les impératifs managériaux interfèrent sur les relations de guichet entre les agents de l'Assurance maladie et les demandeurs de l'Aide Médicale d'Etat (AME) et de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Nous verrons que ces injonctions à la productivité modifient le travail ainsi que les rapports aux bénéficiaires devenus des « clients ». Justifiant d'une démarche qualité, les Caisses contrôlent de plus en plus le travail de leurs agents. Ainsi, pour accueillir le plus grand nombre dans les meilleurs délais, les temps de réception et d'attente au guichet sont chronométrés et servent par la suite à évaluer les agents. Le travail de « conseiller » se réduit alors à celui de « boîte aux lettres » et la cadence de réception tend les rapports entre agents et assurés. Les demandeurs AME étant soupçonnés de fraude, des entretiens ont été mis en place pour mieux contrôler leurs ressources et leurs conditions de résidence. Du fait des injonctions à la productivité que subissent les agents, ils apprécient ces temps plus longs d'entretiens qui leur permettent de se reposer, de prendre le temps avec ces personnes et de retrouver

un rôle de conseiller. Ils préfèrent alors ces demandeurs plus calmes et respectueux aux assurés CMU qui seraient plus vindicatifs et violents (et qui s'avèrent être à peine reçus du fait des instructions des managers). Les soupçons de fraude qui servaient donc à limiter l'accès à l'AME et à durcir ses conditions d'obtention, s'avèrent finalement, du fait des pratiques managériales, améliorer l'accueil de ce public et leurs rapports de guichet tandis que se dégradent ceux des demandeurs CMU.

The representation of policies of activation for the substantive equality and social rights

Isabel Garrido Gomez - Université d'Alcalá (Espagne)

To sum up this communication, a human need is identified by the damage which its non-satisfaction produces for the person. The techniques of dealing with equality of substantive treatment are equality as "equivalence" and as "differentiation". The former deals with the respect and protection of basic needs as an element whose rationality and foundation for rights is more acceptable. The latter consists in the disappearance of a privilege within its estimation as a fundamental right, insofar as: it is interpretable as equality of substantive treatment as equivalence, since the differential circumstance is not relevant for creating an inequality; it establishes a civil right which obliges the public authorities to satisfy a need which cannot be satisfied by privation; and it determines principles which demand to be dealt with later by legislation. On this subject, we wonder what distribution is just in terms of giving adequate compensation, given that meeting point of the legal equality defined in legislation and the action of public authorities to achieve substantive equality is not clear. As Gimenez Gluck points out, it is difficult to be precise on "when the principle of equality is being complied with", "when formal equality is transgressed in order to achieve substantive equality", or "when the traditional outlines of formally equal treatment is being respected scrupulously".

Session 2

Animation : Maïtena Armagnague - LERS/IDS - Centre E Durkheim/Bordeaux II

Comment les travailleurs sociaux du Québec réagissent à la transformation du réseau public

Claude Larivière - École de service social, Université de Montréal

Les travailleurs sociaux québécois sont regroupés sur une base volontaire dans un ordre professionnel qui s'est soucié de suivre l'impact de cette transformation sur l'organisation du travail et les pratiques des travailleurs sociaux. De nombreuses collectes de données (2006-2010) tant auprès des intervenants que des gestionnaires sociaux permettent de cerner le malaise du personnel et le point de vue des gestionnaires cliniques et administratifs. Cette présentation permettra d'illustrer concrètement les changements intervenus, leurs impacts et les pistes actuelles de réaction pour continuer de répondre le mieux possible aux besoins des personnes avec lesquelles et pour lesquelles nous travaillons.

Quel rôle pour le travailleur social face à l'individuation des curricula formatifs ?

Renaud Maes et Michel Sylin - Université Libre de Bruxelles

Composantes essentielles de la réorganisation de l'Etat social, les politiques « d'activation », qu'elles reposent sur l'hypothèse de l'agent compétent au sens de Giddens ou de l'acteur rationnel au sens des économistes néoclassiques, visent une plus grande « responsabilisation » de l'individu face à « son parcours socioprofessionnel ». Parmi les outils de cette responsabilisation figure la mise au point de « plans stratégiques d'insertion » par les travailleurs sans emploi, sous la tutelle d'un travailleur social : « projets individualisés d'intégration », « plans personnels de recherche active d'emploi »

sont autant de manières de désigner ce même principe. Ces plans stratégiques individuels comportent fréquemment un pan « formatif » visant à doter l'individu de « compétences » lui permettant plus aisément de se « repositionner » sur le marché du travail. Partant d'une étude des interactions entre centres publics d'action sociale (CPAS), des organismes en charge de politiques de l'emploi (aux niveaux national et régional) et « d'opérateurs » de formations et d'enseignement en région bruxelloise (Belgique), nous interrogeons le rôle des travailleurs sociaux chargés d'encadrer la définition de ces curricula individualisés de formation. Nous montrons que ce rôle évolue dramatiquement avec la reconfiguration progressive des rapports hiérarchiques entre les organismes et institutions précités, reconfiguration qui trouve son origine dans l'avènement de « l'Etat social actif ».

L'Etat social : esquisse d'analyse des capacités responsives, attractives, distributives, régulatrices, et extractives des pays de l'Afrique subsaharienne et le potentiel inventif des acteurs sociaux locaux.

Charles Ngadjifna - Université Catholique de Douala (Cameroun)

Suite à la démission et à l'impuissance sociale de l'Etat superstructurel et infrastructurel, dont les capacités responsives, attractives, extractives, régulatrices et distributives se sont profondément décaties et altérées, les acteurs sociaux en proie à cette spoliation, ont développés comme alternative à cette précarité de l'emploi des stratégies palliatives subversives voire rébarbatives diverses dans cette phase de mutations économiques et technologiques. L'inventivité des acteurs sociaux en question explore une voie vers un autre Etat social conforme aux nouvelles aspirations et exigences des populations dont l'esprit est plus que jamais spitant. Ce qui dénote une rupture du contrat social qui féconde puis fertilise de nouvelles solidarités crisocratiques, ébauche de nouvelles mentalités qui en s'enracinant subjuguent et inhibent les idéologies politiques et sociales teintées d'opportunisme, de carriérisme et de mendicité. La conceptualisation de l'indiscipline, de la délinquance, de la déviance, sont justiciables de cette rupture, brisure et effraction du contrat social qui à terme consacre l'épuisement des solidarités primaires. Et au-delà de cette estocade aux valeurs de solidarités, on assiste à une révolution des mentalités qui prospèrent par leurs perversités, leurs irrévérances caractéristiques d'une société désormais vide de modèles et de valeurs directeurs scientifiquement et socialement canonisables. Il en découle une prise de conscience des acteurs et agents sociaux, une conscience à la fois discursive et pratique qui les extirpe du joug de la léthargie voire de l'inertie dans le champ social. Les élaborations populaires sulfureuses qui participent de la déconstruction de l'ordre social en place dessinent de nouvelles manières d'agir, de sentir, de penser et d'envisager la réforme et refondation de l'Etat d'essence sociale. L'inventivité et le déploiement de ces acteurs sociaux des pays de l'Afrique subsaharienne se rapportent aux secteurs aussi sensibles que celui de la santé, l'alimentation, l'éducation, la politique l'éthique et la morale.

La région française, fer de lance d'un nouveau modèle de gouvernance

Lionel Quille – CRH/EHESS

Depuis plusieurs années, nous assistons à une déperdition du monopole et de l'omnipotence étatique tantôt sur l'activation (la conception) mais surtout dans le déploiement (y compris le financement) de certaines politiques publiques, alors même que les attentes des citoyens en matière de régulation sont croissantes. Désormais, en France, une nouvelle configuration sociale s'impose. Quoique l'Etat soit encore à l'initiative (projet de loi, pouvoir réglementaire), des politiques sociales définies sur notre territoire, il est davantage assisté par les institutions communautaires, elles aussi pourvoyeuses de politiques et de dispositifs sociaux (Fonds structurels, Stratégies et programmes communautaires) généralement calibrés et sollicitables via un couple bien déterminé d'administrations infra-étatiques (les régions NUTS que sont le conseil régional et le conseil général). Ainsi ces deux niveaux de collectivités territoriales évoqués se sont vues transférer, eux aussi, tout un pan des politiques sociales originellement assurées par l'Etat. Cohérent et plébiscité dans certains cas, ce transfert de compétences occasionne aussi de vrais inconvénients. Or, l'Etat n'a plus le choix : la modernisation de ses missions et de son appareil, la réduction de sa dette publique et la maîtrise de son déficit budgétaire sont des impératifs qu'il ne peut plus négliger au risque de menacer sa pérennité.

Jacques Wels - Université libre de Bruxelles (ULB)

En vingt ans tout au plus, les systèmes d'assurance chômage européens ont connu, à un niveau institutionnel et procédural, des transformations profondes opérées dans le sillage de l'avènement de l'Etat social actif (Dubois, 2007). Conjuguant modernisation de l'administration (Weller, 1999) et territorialisation de l'action publique (Cantelli et al., 2004), elles ont doté les street level bureaucrats (Lipsky, 1980) d'un nouveau pouvoir de médiation (Astier, 2010) devenu désormais central. La tâche, aujourd'hui, des conseillers emplois se réalise dans un champ où l'outil partenarial s'est tout à la fois multiplié (Hamzaoui, 2005) et localisé sur le territoire. Cette communication propose d'analyser, pour le cas de la Belgique et plus particulièrement de la région de Bruxelles-Capitale², les différents processus de médiation opérés dans le cadre de la reconfiguration du travail de conseiller emploi. Pour ce faire, la sociologie des réseaux sociaux – et plus particulièrement celle de H. C. White (2011) et d'E. Lazega (1995) – appliquée à la question du chômage (Donzelot, 2007) sera couplée avec une sociologie des organisations (Crozier & Friedberg, 1977). Il en ressortira, sur base d'entretiens semi-directifs menés auprès d'une vingtaine de conseillers et d'une observation non-participante, une typologie de ces processus de médiation.

Session 3

Animation : Eric Marlière - Ceriès/Lille 3

Reconfigurations de l'Etat social en pratique. Les interactions entre publics, professionnels et institutionnels dans le champ de l'intervention sociale

Ivan Sainsaulieu - LISE-CNAM Paris et à l'Université de Fribourg, Suisse

Il s'agit de présenter la conclusion de l'ouvrage dirigé en commun avec Marie-Christine Bureau (LISE/CNRS), à paraître aux PUL-Septentrion en fin d'année 2011 et intitulé : Les reconfigurations de l'Etat social en pratique. Le parti pris de l'ouvrage était d'appréhender connaître l'Etat social davantage par en bas que par en haut, à travers une large diversité de pratiques. Dans la complexité du paysage observé, les interactions entre pouvoirs publics, acteurs professionnels et citoyens apparaissent plus riches que la restitution de logiques d'acteurs. Dans une première partie, nous montrons comment les normes du social se fabriquent de façon conflictuelle entre l'Etat, agissant comme puissance normative et prescriptive, et les milieux professionnels placés en première ligne dans la mise en œuvre des politiques. Peut-on mettre en perspective les transformations récentes du contrôle social et de l'usage de l'éthique dans l'action publique ? Quelles stratégies les professionnels du travail social adoptent-ils face à ces transformations ? Quelles normes émergent de la délibération au sein des commissions chargées de l'attribution des droits sociaux ? Dans la seconde partie, nous envisageons le degré de participation des acteurs. Tenant d'une action publique caractérisée par la volonté de coproduire les dispositifs sociaux, l'Etat affiche une démarche d'hybridation dans laquelle les frontières avec la société deviennent poreuses. Par quelles actions concrètes se traduit-elle ? Dans quelles limites ? Nous voyons d'abord dans quels dossiers opérationnels une coordination existe ; puis, dans quelle mesure une procédure délibérative institutionnelle se met en place ; enfin, jusqu'où une interpénétration des sphères citoyenne et étatique est possible. La différenciation des rôles entre les intervenants sociaux semble affaiblie au regard de leur interdépendance. Ce sont les formes prises par ces interactions que nous tentons de recenser en conclusion, en prenant pour point de repère trois figures classiques de relations entre acteurs : la domination, la négociation, le conflit. Nous verrons comment celles-ci se manifestent autrement, en laissant une place inhabituelle au consensus et à des ouvertures démocratiques.

L'institution, de l'Etat social à l'Etat managérial.

Valentin Schaepelynck - Université Paris 8 Saint-Denis

Dans l'après-guerre, le développement de l'Etat social en Europe semble avoir eu pour corrélat celui d'une commande envers les sciences sociales, mandatées pour analyser voire aider à résoudre les conflits sociaux et institutionnels auxquels les professionnels du champ social sont quotidiennement confrontés. En France, une sociologie d'intervention critique, l'analyse institutionnelle, émergea au début des années 60, notamment à partir des interventions de Georges Lapassade et René Lourau. Cette approche, mettant systématiquement en question le mandat social attribué à l'expertise, proposa de repenser le concept d'institution, non seulement à partir des sciences sociales, mais aussi et surtout à partir des transformations institutionnelles produites et pensées par les professionnels, se liant aux expériences et théories qui, en particulier dans la psychiatrie et l'école, avaient amorcé, pendant puis après la guerre, une critique des institutions disciplinaires. Nous voudrions replacer cette nébuleuse dans celle, plus large, de la critique institutionnelle qui connut un essor considérable lors de mai 68 et de ses suites, et que l'Etat social parvint parfois à faire travailler pour lui sur la base de contrats. Enfin, sur la base de manifestes politiques récents – notamment L'appel des appels – nous nous intéresserons à la réappropriation inactuelle de cette pensée de l'institution par les professionnels du champ social, dans le cadre d'une résistance à l'Etat managérial.

Du concept d'addictus et de déviance au processus de dépathologisation: la richesse psychosociale du concept de dépendance

Amnon Suissa Jacob - École de travail social/Université du Québec à Montréal

Loin d'être un débat d'ordre sémantique, le concept de dépendance est un enjeu psychosocial fondamental dans la mesure où la conception et la définition d'une condition ont un impact direct sur la compréhension du phénomène ainsi que sur les types de services et de traitements à privilégier. À partir d'une synthèse des écrits scientifiques, nous proposons dans un premier temps, de faire un survol social et historique du concept de dépendance/addiction. Dans un deuxième temps, nous illustrerons comment la perspective psychosociale, telle que mise en œuvre dans les travaux de Peele et d'autres auteurs, constitue une richesse qui nous permet justement de mieux comprendre une variété impressionnante d'activités humaines en contexte de dépendance : chirurgie esthétique, cyberdépendance, jeux de hasard et d'argent, psychotropes, etc. En troisième lieu, nous démontrerons comment le processus de médicalisation en général, et des problèmes sociaux de dépendance en particulier, constitue une avenue privilégiée dans les modalités de gestion et de contrôle social de citoyens avec des liens sociaux plus faibles.

Du partenariat coopératif au partenariat concurrentiel

Régis Pierret – LRI/ITSRA – CADIS/EHESS

Plus une société est prospère, plus elle a les moyens de ses ambitions en matière de politiques sociales, comme ce fût le cas durant les « Trente glorieuses ». *A contrario*, plus une société se précarise et moins, elle est en mesure de mettre en œuvre des politiques sociales efficaces. Autrement dit, les budgets alors alloués aux institutions se maintiennent ou se raréfient, il faut faire plus, donc rationaliser les dépenses ce qui induit disposer de moins de moyens. Les actions doivent être efficaces, les dispositifs doivent être optimisés. En période de récession, l'argent attribué aux politiques sociales doit être rentabilisé, dans cette logique se mettent en place à la fin des années 90 des évaluations des politiques sociales. L'évaluation induit rapidement la logique de la mutualisation, mutualisation qui induit des suppressions de postes. C'est ici qu'intervient le « partenariat concurrentiel » comme nouvelle donne au sein de l'intervention sociale. Les structures de l'intervention sociale demeurent des partenaires car, elles doivent travailler ensemble pour continuer d'exister, mais simultanément elles sont mises en concurrence. La mise en concurrence donne lieu à un clivage entre d'une part les structures du champ du travail social et celles du champ caritatif d'autre part, mais également au sein de chacun des

champs un clivage entre structures, mais également un clivage au sein des structures, la survie de chacun passe par la lutte de tous contre tous. Autrement dit, on bascule de la logique des places à la logique des chances, la précarisation de la société entraîne la précarisation du travail social. Le partenariat devient de moins en moins coopératif et de plus en plus concurrentiel.

Quels contrôles pour quelles éthiques professionnelles : pratiques éducatives et enjeux institutionnels dans un foyer pour jeunes filles en « difficulté sociale »

Wassim El Golli – IRIS/EHESS – Université de Lille 3

À partir d'une recherche participative dans une Maison Éducative à Caractère Social (MECS) et dans le cadre d'une thèse de sociologie à l'EHESS, il s'agira de comprendre comment se déploient les mécanismes de contrôle au sein d'une institution à vocation sociale. Cet établissement est un foyer spécialisé dans la prise en charge des jeunes femmes de 15 à 21 ans placées par voie juridique ou administrative et situé dans la région parisienne. Il sera question de définir le contrôle lorsqu'il s'agit d'accompagner des jeunes femmes dans le contexte actuel de l'intervention sociale et d'en saisir les implications morales et éthiques sur la pratique éducative. Cette intervention sera construite autour de deux parties: la première cherchera à établir les modes et territoires d'existence du contrôle -qui contrôle qui, qui est l'objet du contrôle, où et comment se déploie-t-il et dans quel but ? La deuxième partie cherchera à comprendre les implications morales et éthiques de ce contrôle. Ainsi, il sera question tout d'abord de différencier les implications morales des implications éthiques, d'en décrire les différents agencements. Ensuite, de voir comment nous pouvons les catégoriser et les inscrire dans le contexte actuel du travail social.

Atelier n°3 : Intervention sociale et territoire

Session 1

Animateur : Marie-Laure Pouchadon - IRTS Aquitaine

L'épreuve de la territorialisation

Joël Barthelemy - ARIFTS - CNAM Pays de la Loire - Université d'Angers

Nous nous proposons de montrer en quoi l'action sociale transversale et territoriale mise en place début des années 1980 (opérations Développement Social des Quartiers, Conseils Communaux de prévention de la Délinquance, Missions Locales d'Insertion), constitue un analyseur des mutations (relatives) du travail social et de l'intervention sociale, jusqu'à aujourd'hui. En particulier, nous tenterons de mettre en lumière le rôle et le contenu des rapports officiels Dubedout, Schwartz et Bonnemaison en termes d'orientations politico-techniques à l'usage des intervenants sociaux et de critique du travail social institutionnalisé. Les dispositifs créés à cette époque vont plus ou moins stimuler des énergies militantes en voie de recyclage ainsi qu'un certain esprit d'entreprise (sociale et solidaire). Mais les dynamiques de terrain vont être mises à l'épreuve de l'encadrement institutionnel ainsi que des logiques comptables/gestionnaires de plus en plus prégnantes. Ces dispositifs tendent à brouiller les frontières (imaginaires) du travail social, avec deux effets en apparence contradictoires : technicisation et déprofessionnalisation. La question de l'autonomie des professionnels du social par rapport aux logiques politiques et économiques s'en trouve reconsidérée, alors que se multiplient les métiers du social. Un cadre d'interprétation de ces mutations est à rechercher entre technologies de l'implication et évolution des modalités de gouvernement.

Contribuer à la démocratisation de l'action publique : un enjeu pour le développement territorial

Phillipe Carbasse - LRI2S/Université de Perpignan

L'action publique « à la française », encore largement déterminée par sa tradition centralisatrice, évolue peu à peu sous l'effet notamment d'une ouverture aux territoires et à la société civile, tout en se convertissant au management public. Les professionnelles du développement social urbain s'inscrivent dans ces processus de transformation du système d'action locale, assurant l'interface entre institutions et population. Après la période inaugurale des « militants » au début des années 80, l'institutionnalisation et ses corollaires (technicisation, politisation) bouscule une professionnalité encore largement attachée à une éthique émancipatrice. Ainsi, entre développement co-construit et renforcement des pratiques managériales, l'alternative se dessine clairement aujourd'hui. La réflexion sur les fondements du métier et les compétences nécessaires est alors investie par la communauté professionnelle comme moyen de participer à l'évolution du champ. Dans ce contexte, nos travaux portent sur l'hypothèse d'une démocratisation de l'action publique; la démocratisation étant entendue, dans la lignée des réflexions d'Alain Touraine sur la démocratie, comme l'émergence du sujet. Il s'agit ainsi de revisiter l'étayage théorique et méthodologique des professionnels du développement territorial, en se référant notamment aux sciences sociales d'intervention (qui se donnent pour ambition « l'avènement du sujet ») et d'analyser les conditions permettant de développer « la réflexivité » des acteurs.

Sociologie d'un enjeu politique, ... La nuit, ... de la petite ville

Pierre Coupiat - CHU d'Aurillac

Nous proposons d'analyser les rapports des acteurs sociaux aux pratiques juvéniles dans des petites villes sous l'angle des enjeux politiques locaux à partir des observations recueillies sur les quatre villes étudiées. En effet, si aujourd'hui nous vivons d'importants bouleversements économiques, financiers, politiques et écologiques sur la scène internationale, il semble toutefois qu'à son antipode, la localisation, processus de construction de l'action dans sa relation avec le lieu, peut aujourd'hui penser et organiser sinon de nouveaux modèles sociaux du moins une dynamique de construction commune de sens au sein de laquelle les intervenants sociaux trouvent de nouvelle légitimité à agir.

L'Etat social et les associations, quel partenariat pour quelles interventions ?

Jean-Luc Dumont, Rafaël Ricardou, Samba Yatera - GRDR – Migration, Citoyenneté, Développement

Dans le cadre d'appels à projet, l'« Etat social » trouve dans les réseaux associatifs et militants des relais pour mener des études et, du même coup, intervenir dans le champ social. Quelles peuvent être les implications mutuelles entre institutions, associations et les sujets qui sont au centre de la démarche ? C'est la question à laquelle nous tenterons de répondre en présentant une association, le GRDR, et la recherche-action qu'elle coordonne, suite à une commande de la DAIC. L'étude sur la scolarisation des enfants de migrants menée par le GRDR a pour objectif d'identifier les leviers de réussite scolaire des jeunes d'origine sub-saharienne et d'évaluer les obstacles qu'ils rencontrent. Elle s'attache à analyser l'incidence sur le parcours scolaire des différentes variables : culturelles, socio-économiques, environnementales.... Elle tente également de repérer les modes de résolution des difficultés en associant les acteurs locaux à la mise en place d'expériences innovantes. Une attention particulière est donnée à la place et au rôle des associations de migrants dans les dispositifs d'accompagnements. Il s'agit d'une recherche action qui vise à favoriser l'appropriation et la diffusion de dispositifs innovants. L'étude repose, pour l'essentiel, sur ce qu'une trentaine d'élèves de 5^{ème} des collèges disent de leur expérience scolaire.

Développement territorial et clinique de l'intervention sociale : une réponse concertée à l'exclusion en milieu rural

Philippe Lyet – IRTESS Bourgogne

Les territoires ruraux sont faiblement couverts par les politiques publiques et connaissent des difficultés récurrentes en matière de mobilité et d'isolement. L'exclusion y prend une forme particulière que nous avons nommée réclusion qui se caractérise par une mise à distance des ressources de l'assistance et par une stigmatisation permanente. Les pauvres se retrouvent comme prisonniers de territoires où ils rencontrent de fortes difficultés d'intégration. Ils se replient sur eux-mêmes, ajoutant à cette réclusion externe une réclusion interne, un retrait de la vie sociale qui est une manière pour eux d'échapper à la honte. Face à cette problématique, les dynamiques des acteurs et des territoires en matière d'action sociale relèvent de logiques d'action différentes et ce sont ces logiques que nous avons voulu identifier. Nous avons pu construire deux types idéaux : - Un type de dynamique territoriale où les pratiques des acteurs se limitent, sans autre visée, à une stricte assistance aux personnes en situation de pauvreté ; - Un autre type idéal de dynamique territoriale (construit à partir de situations plus rares) où les acteurs ont défini un projet de développement territorial dans lequel le travail social se trouve inscrit. Dans ce second type, l'existence d'un projet territorial pluridimensionnel favorise la participation des acteurs du travail social au développement local. Les équipes des institutions sociales se disent davantage concernées par ce qui est à créer localement, « en prise » avec le développement du territoire dans lequel elles travaillent. Elles développent des capacités stratégiques en lien avec les autres acteurs. Elles sont insérées dans les réseaux locaux plus larges que les stricts réseaux de l'action sociale. Elles parviennent ainsi à mieux à inscrire les problèmes sociaux dans les préoccupations du système des acteurs du territoire. Elles peuvent développer des formes

d'action moins stigmatisantes que celles à l'œuvre dans la logique de l'assistance (dont on sait depuis G. Simmel qu'elle construit la pauvreté), qui mixent intervention clinique et inscription des individus dans des dynamiques locales et se présentent comme une alternative à la norme d'internalité.

Session 2

Animation : Lukasz Jurczyszyn - Académie Humanistique/Pultusk (Pologne) - CADIS/EHESS

Le groupe des jeunes des cités: un monde hétérogène entre normalisme endogène et influences exogènes normalisantes des institutions françaises

Sébastien Peyrat – Université de Picardie

Les jeunes des cités forment un groupe connu et reconnu dans le reste de la société comme ayant des capacités déviantes, violentes (qui dit cela?) et importantes. La question se pose de savoir de quelle façon les jeunes issus des cités urbaines du 9.3 (la Seine-Saint-Denis en région parisienne) parviennent à concilier l'identité française face à leur identité de jeune de la cité et face à celle d'héritier de la culture de leurs parents. J'essaierai d'apporter quelques éléments de réponse, dans la conciliation de l'identité «jeune de la cité» avec celle d'enfant d'immigrés, d'enfant de gens ségrégués, relégués et stigmatisés et celle du citoyen français. La cité est un monde complexe et paradoxal dans lequel les enjeux socio-économiques globaux (nationaux, mondiaux) participent au développement d'une idéologie de la cité comme modèle à la fois conforme et renversé du social extérieur: les jeunes, tous les jeunes, en sont les acteurs, les victimes et les initiateurs tout à la fois. C'est ce que j'essaierais de démontrer en montrant dans une première partie que la cité a une culture propre mais pas coupée du reste de la société et, dans une seconde partie, nous verrons qu'il en découle une idéologie juste, constante, commune et partagée par tous donc conforme à l'esprit des lois tel que Montesquieu nous le donne à voir dans son ouvrage éponyme.

Intervention sociale et bande de jeunes. Des représentations professionnelles au discours médiatico-politique, quelle implication des acteurs sociaux ?

Frédérique Hille - UMR ÉFTS/Université Toulouse 2 Le Mirail

Cette communication s'appuie sur les résultats d'une recherche qui s'appuie sur les théories psychosociales des représentations professionnelles (Piasser, 1999) et de l'implication (Rouquette, 2003). L'intervention sociale est abordée à travers une présentation des représentations de la bande de jeunes chez des professionnels exerçant au sein de diverses cellules de veille (Veille Éducative, Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Ici, la bande de jeunes est entendue comme une construction médiatico-politique (Lévy, Mucchielli, Zauberman, 2006). Les représentations professionnelles recueillies à partir de questionnaires se divisent en deux types de lectures. Une première lecture criminalisante, dotée d'une désimplication des acteurs au profit des domaines policier et judiciaire, et une seconde lecture plus sociale, avec une implication forte et un engagement marqué dans l'intervention auprès des jeunes. Cette communication soulève, entre autre, des questions sur l'intervention sociale en lien avec les contextes politique et médiatique (traitement de la question de la bande de jeunes sous l'angle sécuritaire), et sur la place de l'État social dans l'intervention auprès de la bande de jeunes. Nos résultats nous amènent à questionner l'intervention sociale en direction de la bande de jeunes au travers du type de représentation à l'œuvre chez les acteurs sociaux, de leurs implications, ainsi que du poids du contexte et des différentes appartenances professionnelles.

Le rapport police/population dans les quartiers populaires : regards et positionnements des intervenants sociaux

Manuel Boucher - LERS/IDS - CADIS/EHESS

Cette communication s'inscrit dans une « sociologie des turbulences » (Boucher, 2010a) dont l'objectif est, en particulier, de fournir un cadre d'analyse pour penser des phénomènes sociaux comme les violences et les désordres urbains et leur contrôle autrement qu'à travers un prisme « moralo-sécuritaire ». Ainsi, dans un contexte de radicalisation de la politique policière en matière de contention et de répression des « zones urbaines sensibles » depuis au moins une décennie, en s'appuyant sur les résultats d'une longue enquête sociologique réalisée conjointement dans des écoles de police et dans des quartiers populaires, cet article analyse la réalité des rapports entre la police et les habitants de ces quartiers. Dans la pratique, à partir de l'étude des représentations, des modes d'action et des interactions de policiers, d'acteurs sociaux et d'habitants de territoires considérés comme « dangereux », nous décrivons alors les processus qui produisent un rapport de défiance et de réification réciproque, interrogeons la socialisation et la mobilisation de l'« usage de la force » policière et formulons quelques préconisations pour passer d'une « police de guerre » à une « police de paix ».

La résignation dans les quartiers populaires comme impasse à l'intervention sociale

Laurent Courtois - IRTS Poitou-Charentes

Notre propos insiste sur l'écart qui apparaît entre une partie de la population qui s'indigne, majoritairement à l'extérieur des quartiers populaires alors qu'une autre se résigne à l'intérieur. Cette logique enferme les acteurs de l'intervention sociale dans une impasse relationnelle axée sur des pratiques participatives et des actions collectives voire communautaires. Elle participe à l'enfermement des individus, en l'occurrence ceux qui travaillent, certains « les jeunes adultes », ouvriers et autres précaires du tertiaire, dans leurs cités. Leur résignation contribue à les rendre invisibles. Ils « échappent » à l'intervention sociale, participant à sa dépolitisation et, dans une certaine mesure, quelque part à sa délégitimation.

Les éducateurs spécialisés à l'épreuve des effets de la ségrégation spatiale des jeunes des milieux populaires

Eric Marlière – Cériès/ Université de Lille III

Cette proposition de communication consiste à étudier la nature des relations sociales entre une profession appartenant au champ de l'intervention sociale, celle des éducateurs spécialisés de prévention fragilisée par les nouvelles réformes et un groupe social stigmatisé par les institutions de plus en plus en difficulté d'un point de vue économique et social, celui des « jeunes des cités ». Il est question de cerner comment les éducateurs spécialisés, déstabilisés dans leur éthique et leur mission (décentralisation, loi du 2 janvier 2002, plan de cohésion sociale, les lois de mars 2007 relatives à la protection de l'enfance et à la prévention de la délinquance, etc.) peuvent venir en aide à des enfants d'ouvriers et d'immigrés peinant à devenir salariés et qui se montrent, paradoxalement, plus ou moins hostiles à toute forme d'interventionnisme institutionnel dans leur quotidien ? Comment réhabiliter l'intervention sociale dotée de moins de moyens financiers et confrontée à davantage de procédures et de contraintes dans un contexte social, celui des jeunes dits « de cité », décrédibilisant progressivement voire se montrant de plus en plus hostiles à toutes formes de présence institutionnelle ? Cette communication a donc pour finalité l'appréhension des modes opératoires des éducateurs spécialisés auprès de jeunes en difficulté évoluant dans les « quartiers sensibles » et donc dans un contexte de dégradation des rapports sociaux et de tensions avec les institutions ?

Comment impulser une politique de sécurité progressiste dans un État social défaillant ? L'invention d'un programme de prévention sociale de la délinquance par le gouvernement de l'Alliance en Argentine

Candice Martinez – CADIS/EHESS (France) et IDES/UNGS (Argentine)

En Argentine, le thème de l'insécurité émerge comme problème social et enjeu politique au milieu des années 1990, dans un contexte marqué à la fois par une multiplication des conflits sociaux et une augmentation des taux de délinquance. Cette situation donne lieu, dans un premier temps, à l'adoption de mesures fortement répressives qui privilégient des opérations de police « coup de poing » et un durcissement de la législation pénale. Au début des années 2000, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement centriste se traduit par une inflexion dans la politique de sécurité avec le lancement d'un plan national de prévention de la délinquance. Ce plan, qui privilégie un traitement social de la délinquance en reprenant la tradition de l'intervention sociale communautaire, rencontre plusieurs difficultés qui découlent du démantèlement de l'État social argentin et de l'absence d'institutions publiques dans les quartiers défavorisés.

Session 3

Animation : Candice Martinez – CADIS/EHESS (France) et IDES/UNGS (Argentine)

Exposition Universelle de Shanghai : analyse d'un projet innovant pour de futurs éducateurs spécialisés

Séverine Colinet – CERLIS/Université Paris Descartes

L'objet de cette communication portera sur l'analyse des capacités d'expérimentation et d'innovation développées par des étudiants-apprentis en formation d'éducateurs spécialisés, dans le cadre d'un appel à projet initié par le Conseil Régional d'Ile de France. L'objectif pour la Région était de promouvoir le dispositif d'apprentissage en région parisienne à l'occasion de l'Exposition Universelle 2010 à Shanghai et de découvrir et faire découvrir cette ville à des Franciliens. Cette communication interrogera la logique de l'appel à projets dans la dynamique de « social de compétition » en mettant en perspective les capacités d'expérimentation et d'innovation des acteurs concernés. L'aboutissement de ce projet démontre qu'il est possible d'articuler les évolutions sociales et la reconnaissance d'individus « sujets », pour reprendre les termes d'Alain Touraine et de Fhrad Khosrokhavar. Ce travail se veut la preuve que les acteurs sont prêts à se conformer à une logique d'évaluation par objectifs si le sens du travail n'est pas atteint, et par conséquent si les politiques et le système social leur laissent la possibilité d'être créatif. Dans la réalisation de ce projet, les travailleurs sociaux ont innové au service d'un projet politique et social de leur région incluant des contraintes économiques que nous analyserons. En plus d'être une innovation pour les étudiants apprentis en travail social, cette expérimentation a été l'occasion de repenser l'approche pédagogique de formateurs en travail social.

Les politiques sociales en Amérique latine: entre le droit et l'assistance.

Ilán Bizberg - El Colegio de México

A partir de l'application des politiques économiques et sociales du « Consensus de Washington » dans la plupart des pays d'Amérique latine on a vu comment, durant les années 80 et 90, l'intervention de l'Etat a fortement reculé et l'Etat providence s'est réduit. Les effets sur les populations de ces politiques ont été très profonds et ont entraîné des graves crises dans plusieurs pays : Venezuela (1989), Mexique (1994), Argentine (2001), avec des conséquences politiques et sociales importantes, à géométrie variable. Dans quelques pays, elles ont conduit à un retournement de situation politique. Dans plusieurs pays les populations ont élu des gouvernements de gauche qui s'éloignent des politiques néolibérales et appliquent politiques sociales actives et distributives (Venezuela et l'Argentine). Dans d'autres pays, ce sont les mouvements sociaux qui ont fait échec aux politiques néolibérales et qui se sont hissés au pouvoir (Bolivie), et appliquent politiques sociales semblables. Dans encore d'autres, la société civile et les partis de gauche sont trop faibles

pour imposer un changement et les gouvernements continuent d'appliquer des politiques assistancielles. Finalement, dans quelques-uns des pays gouvernés par des partis de gauche, les politiques sociales se complètent avec des politiques du travail (augmentation du salaire minimum, régularisation des travailleurs, impulsion de la négociation collective) afin de renforcer le marché interne et baser l'économie sur lui : Brésil et Argentine.

Les déficits excessifs menacent l'Etat social

Lucian Catrina - Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Les déficits budgétaires enregistrés les dernières années dans les pays de l'UE ont été principalement déterminés par la croissance constante et non soutenable des dépenses gouvernementales pour soutenir les actions sociales de l'Etat. Ce phénomène a été déterminé par la tendance des décideurs politiques, manifestée spécialement dans les périodes préélectorales, d'engager des dépenses gouvernementales au-dessus de la capacité de financement de l'économie de l'Etat, ce qui a engendré des déficits excessifs pendant les périodes de récession, de même que celles de croissance économique (Gavin și Perotti, 1997, Talvi și Vegh, 2005, Iron și Bivens 2010). Les bénéfices sociaux ont été ainsi dépourvus de sens, étant distribués vers tous, en dépit du degré élevé ou faible de nécessité de l'intervention sociale. De plus, des groupes sociaux ou ethniques marginaux, tels que les communautés de Roms/Tsiganes, sont restés en dehors des préoccupations des politiciens. Dans le contexte économique actuel, dans lequel la crise des dettes souveraines impose des ajustements fiscaux brutaux, la plupart des gouvernements de l'UE a opté pour une solution radicalement opposée, en s'orientant vers la diminution des dépenses pour l'Etat social et la réorientation des ressources vers une reprise de la croissance économique. Cette étude se propose donc de démontrer que les décideurs politiques ont compromis la mission de l'Etat social en réalisant seulement partiellement ses objectifs, en produisant à la fois une dégradation de sa soutenabilité financière. Néanmoins, l'Etat social ne doit pas être abandonné, mais il doit s'orienter vers les segments sociaux ou ethniques en besoin et être dimensionné en fonction de la capacité de chaque économie nationale.

De la « cohésion sociale » en Roumanie. Et les Roms... ?

Sonia Catrina - Institut de Sociologie de l'Académie Roumaine de Bucarest

Dans la théorie, l'Etat social doit élaborer un ensemble de politiques publiques qui compensent les injustices au niveau de la société. Ces politiques doivent être orientées vers les catégories sociales ou ethniques considérées comme prioritaires. La légitimité des politiques sociales dépend d'un diagnostic correct du problème et d'une application différentielle de l'intervention sociale. Qu'en est-il pour les Roms ? En Roumanie, l'Etat social est-il capable d'intervenir sans pour autant maintenir à distance et renforcer le statu quo des personnes en situation précaire ? Le rapport à la justice sociale permet-il une meilleure réflexion quant à la « question rom » ? Comment s'entend le principe de « cohésion sociale » avec les politiques en direction des Roms ? Peut-on parler de l'équité dans l'accès aux droits, la dignité et la reconnaissance de la diversité culturelle et ethnique, l'autonomie et le développement personnel, familial et professionnel, la participation et l'engagement citoyen en direction des Roms ? Comment traiter la « question rom » à l'intérieur de l'Etat social ? L'Etat social roumain peut-il être considéré comme une « communauté de citoyens » qui essaie d'harmoniser les conditions de vie de tous ses citoyens ? Notre hypothèse est que l'identité sociale conçue en termes d'appartenance catégorielle accentue les inégalités sociales et empêche en même temps le dépassement d'une crise, devenue dernièrement communautaire. L'enjeu de notre étude est donc de comprendre les mécanismes de fermeture, exclusion, invalidation qui définissent l'espace de l'état social roumain.

Régulations publiques territoriales et quasi-marché. L'organisation du « care » à domicile et ses effets dans trois modèles d'« État Social » (France, Luxembourg et Allemagne).

Ingo Bode et Frédérique Streicher - Institut du travail social de Kassel (Allemagne)/IRTS de Lorraine

Le département de recherche de l'IRTS de Lorraine et l'Université de Kassel (Allemagne) ont réalisé en 2009 et 2010, sur trois territoires – un département lorrain, le Grand-Duché du Luxembourg et une agglomération allemande - une recherche sur la « Structuration de l'emploi, processus de qualification et de formation » dans le cadre du programme « Qualité de l'aide au domicile des personnes fragiles » initié par la DREES-MIRE, les Ministères du Budget, du Travail et de l'Emploi, la DGAS, la CNSA, l'ANEMS. Le secteur du care (ou de l'aide) à domicile développe des services de proximité destinés, en théorie, à la « cohésion sociale » des territoires et à l'action publique ciblée sur certaines catégories de besoins sociaux. Cependant, il se développe comme un secteur d'activité économique, créateur d'emplois et de richesses évoluant vers la forme de « quasi-marchés » locaux (Bode et al. : 2011). Les deux équipes ont privilégié l'analyse de trois niveaux de décisions censés contribuer à la construction de l'activité d'aide au domicile sur les territoires de proximités : les niveaux « institutionnel », « organisationnel » et « situationnel » qui présentent un emboîtement des systèmes d'action dont la coordination est au centre des préoccupations autant des décideurs publics que des entrepreneurs (associations et entreprises à but lucratif) et des agents d'intervention (Streicher : 2008). Nous montrerons, à partir des territoires étudiés, comment les régulations publiques déclinent, avec quelques variations selon les formes d'Etat Social, des « régulations tutélaires » et des « régulations marchandes subventionnées » (Du Tertre : 1999a). Notre analyse montre que, dans le système du care, les régulations institutionnelles encadrent les activités par des règles marchandes (solvabilisation de la demande, concurrence des prestataires) et, aussi, par des normes culturelles qui varient entre les trois nations (Bode : 2010). En conséquence, les interventions sociales sont fortement influencées par la traduction locale de ces régulations et par les formes d'organisation du travail qui ont-elles aussi des effets variés sur les situations d'intervention sociale et sur la qualité des services. Il s'agira dans un premier temps, d'étudier « des régimes territoriaux d'action » particuliers (Itçaina : 2007) et qui, au final, influencent les « régimes organisationnels » (Bode et Streicher : 2011) des SAD ainsi que les conditions de l'intervention sociale et médico-sociale au domicile des personnes dépendantes. Dans un deuxième temps, seront analysés les services à domicile comme des configurations productives relationnelles (du Tertre : 1999b) et des organisations du travail hybrides qui combinent : - la pénétration de normes gestionnaires (standards, procédures d'évaluation incitées par les régulateurs institutionnels, codification des temps de production, affaiblissement du rapport salarial, etc.) ; - la production de normes professionnelles dans l'intervention sociale (Streicher : 2011) (délibérations sur les « bonnes pratiques », arbitrages, apprentissages organisationnels, etc.). Un des résultats de cette recherche montre que les intervenants à domicile et leurs encadrants construisent, en situation, la relation de service social et médico-social et contribuent, directement ou indirectement, aux délibérations territoriales sur l'organisation industrielle et/ou professionnelle des services de care à domicile.

Atelier n°4 : Dynamiques et pratiques d'acteurs

Session 1

Animation : Mohamed Belqasmi - LERS/IDS - URMIS/UNS

Une pratique de témoignage en milieu VIH

François-Xavier Charlebois et Louis Dionne - Faculté de communications sociales et publiques de l'Université du Québec à Montréal

Le contexte social de stigmatisation du VIH (Lacaze, 2008) génère de nombreuses souffrances chez les personnes vivant avec le VIH, mais aussi dans l'ensemble de la société (Mendès-Leite, 2006). Les secrets et l'isolement sont à la base des interactions sociales des personnes ayant une expérience avec le VIH (Pierret, 2006). Ainsi, adressée à la société plutôt qu'à des groupes ciblés, La Veille Électronique, la pratique communautaire que nous documentons dans le cadre d'une recherche-action, consiste à accompagner par le récit d'un épisode de vie, la production d'un témoignage filmé sur le VIH, rendant visibles des histoires sur le VIH dans une intimité collective (Dionne, 2009). Ensuite, leur diffusion privée ou publique crée une parole évolutive sur le sens du VIH pour soi et pour la collectivité, créant de surcroît une interface où les histoires privées participent à l'actualisation identitaire et au changement social. En investiguant le sens que revêt l'expérience du témoignage pour les participants, nous découvrons en terrain que la pratique de l'organisme est un puissant lieu d'intervention sociale qui constitue un geste à double mouvement : d'une part, un acte thérapeutique envers soi-même, où la personne participe à son propre devenir en s'appropriant son récit de vie, et d'autre part, un mouvement engagé envers sa communauté où elle participe à la prévention/sensibilisation du VIH et à la création de liens sociaux solidaires qui contribuent à contrer le phénomène de stigmatisation.

Des intervenants sociaux en quête de dignité

Alain Thalineau – CITERES/Université de Tours - CNRS

En tant qu'intervenants sociaux auprès de publics n'ayant plus accès au marché de l'emploi, comment agir à la fois dans le respect de la demande institutionnelle qui mesure l'efficacité du travail social par sa capacité à adapter la personne sans emploi aux supposées attentes du marché, et dans le respect des personnes aidées, désireuses d'avoir une autonomie financière grâce à l'emploi, et qui subissent les mutations économiques ? Dans le cadre du suivi d'une action collective menée par des associations et des services sociaux publics sur la communauté d'agglomération de Chateauroux (Indre), il est apparu que les intervenants sociaux dépassent ce paradoxe apparent. Cette communication a pour objectif de présenter comment ils y parviennent. En construisant des outils visant à rationaliser le repérage des difficultés des personnes aidées, ils aspirent à mettre à jour l'inadéquation entre les difficultés repérées et les actions mobilisables sur le territoire. Cette construction est conforme à la position institutionnelle, et plus largement à la représentation dominante de l'intégration sociale. Elle est également conforme aux attentes des publics dans la mesure où le repérage vise non seulement à pointer les « freins » éventuels à une « insertion professionnelle », mais aussi l'absence de frein et l'incapacité du marché à apporter une réponse en termes d'emploi durable. En participant à ce type d'action collective, les intervenants sociaux neutralisent la « double contrainte », ce qui leur permet de retrouver de la dignité dans ce qu'ils font au quotidien auprès des publics en difficultés économiques et sociales.

J'étais psychologue au SOEMO

Khedidja Mokeddem - CRASC

Cette communication s'articule autour d'un vécu professionnel durant une période de crise de 1992 à 2005 et comment j'ai été emmené en tant que psychologue clinicienne et en tant que responsable de cette institution de sauvegarde dont le rôle est l'écoute à la demande et la gestion administrative de ce service, à dévier. Les contraintes sociales urgentes posées par cette catégorie de jeunes adolescents marginaux, ont été à l'origine de cette déviation. Les problèmes et situations au quotidien de ces jeunes adolescents en rupture familiale et scolaire m'ont poussé à m'adapter et adapter les stratégies de faire face et de réinsertion proposés par les dispositifs juridiques et sociaux éducatifs en vigueur aux réalités et aux conditions nouvelles d'urgence.

Satisfaction et motivation d'intervenants socio-éducatifs dans différents contextes organisationnels plus ou moins managérialisés

Yves Emery et Julien Niklaus - IDHEAP(Suisse)

Le secteur public suisse est caractérisé par une forte managérialisation, dans la mouvance de la nouvelle gestion publique (Giauque & Emery, 2008). Cette managérialisation peut être perçue diversement par le personnel concerné, selon les équipes de direction en place. Basé sur des recherches empiriques récentes réalisées en Suisse dans plusieurs organisations publiques paraétatiques du domaine social, cette communication s'intéresse aux intervenants socio-éducatifs. Il compare plusieurs organisations publiques présentant un degré de managérialisation différent, en se concentrant sur la satisfaction et la motivation des intervenants socio-éducatifs, ces derniers n'étant pas toujours réceptifs aux pratiques de management. L'article exploitera les résultats d'enquêtes réalisées auprès du personnel de ces organisations, qui portent sur différentes thématiques en lien avec leurs conditions de travail et l'encadrement hiérarchique. Cela nous permettra de mieux comprendre la réceptivité des professionnels socio-éducatifs aux pratiques managériales, d'identifier des pistes de recherche à approfondir et de formuler des recommandations. Le fait d'utiliser des résultats empiriques récents, dans un environnement où les nouvelles pratiques de management ont pris racine, représente la valeur ajoutée principale de cette contribution.

La gestion en prévention spécialisée : comprendre et agir pour le changement

David Puaud – CEAF/EHESS

Cette communication est construite à partir de ma participation observante développé depuis 2005 dans un service de prévention spécialisée. Nous observons que ce secteur de l'action sociale est de plus en plus confronté à des logiques managériales. Celles-ci peuvent être appréhendées tant au niveau des politiques locales que d'un point de vue institutionnel. Notre contribution est donc construite à partir de deux observations-analyses vécues sur le terrain. La ville de Chateaulare vient de mettre en place un diagnostic local de sécurité réalisé par un cabinet privé (Entreprise Risk Management). Ce diagnostic a des influences concrètes sur les pratiques des travailleurs sociaux (mise en place du Comité de liaison de la prévention de la délinquance, de caméras de surveillance). La seconde analyse sera basé sur l'observation d'une formation imposée aux salariés de notre association gestionnaire intitulée : « comprendre et agir pour le changement » rebaptisé par les salariés « fabrique du consentement ». Cette formation vise selon les responsables associatifs à appréhender les changements dans le travail social pour que les salariés puissent agir de manière efficiente face aux bouleversements du secteur. Il vise également à construire le projet associatif. Cette communication tend également à analyser comment les travailleurs sociaux réagissent et construisent des stratégies face au déploiement de ces logiques managériales.

Session 2

Animation : Manuel Boucher - LERS/IDS - CADIS/EHESS

Interroger l'intervention sociale dans l'espace de rencontre comme instrument de responsabilisation parentale : comparaison du dispositif en France et en Hongrie.

Yasmine Debarge - Institut des Sciences sociales du Politique/ENS de Cachan

Cette communication a pour objet un dispositif d'intervention sociale dans la sphère privée. Ce dispositif, l'« espace de rencontre », est dédié aux parents dont la séparation ou le divorce sont conflictuels et son recours est majoritairement l'initiative d'une autorité judiciaire. Il est conçu pour être un lieu dans lequel, d'une part, le droit de visite est exercé dans un cadre extérieur aux domiciles respectifs des deux parents et, d'autre part, les intervenants, principalement des psychologues et des éducatrices, guident les parents vers le comportement attendu : l'investissement ensemble dans l'éducation de l'enfant et une organisation autonome du droit de visite. Ce travail de l'intervention en tant que processus de rationalisation du conflit et des relations est observable en France et en Hongrie. A partir de l'enquête empirique réalisée dans les deux pays (thèse en cours), il s'agit d'interroger l'émergence d'un dispositif dans des contextes socio-historiques différents, et de questionner le travail qui s'y effectue, à savoir l'incitation des parents à résoudre eux-mêmes les difficultés qu'ils rencontrent, ceci sans contrepartie financière et alors même qu'ils ne sont pas officiellement qualifiés de déviants : cette comparaison illustre comment est mise en pratique la « responsabilisation » parentale telle qu'elle est comprise par les États français et hongrois.

Le « droit des usagers » et ses effets sur le travail social : le cas de la protection de l'enfance

Fabien Deshayes - CRESPPA-GTM/Université Paris 8

La loi du 2 janvier 2002 est venue consacrer le « droit des usagers ». En protection de l'enfance, elle a acté la création de supports écrits à l'attention des familles, destinés à mieux les informer des actions entreprises à leur égard. Sur un versant judiciaire, le décret du 15 mars 2002 a permis aux familles d'accéder, dans les tribunaux pour enfants, aux dossiers constitués par les magistrats de la jeunesse. L'objectif affiché est de mieux informer les familles, par la transmission et l'accès à un ensemble de documents écrits. Il s'agit de rendre visibles les pratiques d'écriture des travailleurs sociaux. Parallèlement, l'information à destination des familles se double d'une injonction majeure à leur égard : mieux informées, elles seraient désormais plus à même de « s'activer ». Dans cette optique, les familles deviendraient coproductrices des actions à mettre en œuvre, et leur responsabilité serait engagée en cas d'échec. Les travailleurs sociaux ne seraient plus les détenteurs exclusifs d'un savoir - éducatif, administratif, juridique - sur elles, mais exigeraient en contrepartie une participation active de leur part. D'un côté, le « droit des usagers » incite les travailleurs sociaux à une plus grande transparence, et favorise la circulation des écrits. De l'autre, il incite les usagers à « se mobiliser », au nom d'un principe démocratique, l'accès aux documents. Le dossier est donc au cœur de cette nouvelle configuration : pour les familles sa consultation devient un enjeu, pour les professionnels, sa composition est une question nouvelle. Comment professionnels et usagers font-ils face à ce changement ? Avec le « droit des usagers », a-t-on affaire à une démocratisation du judiciaire, ou s'agit-il d'une forme inédite de contrôle et d'uniformisation des pratiques professionnelles, et de responsabilisation des usagers ? Ma réflexion s'appuie sur deux enquêtes de terrain : l'une s'est déroulée dans un service éducatif. L'autre m'a amené à observer la consultation de leur dossier par les familles, au greffe du tribunal pour enfants.

Elucidation, conscientisation et re-conception des pratiques socio-éducatives par la recherche-accompagnement

Martine Beauvais et Agathe Haudiquet - Laboratoire CIREL-Trigone/Université de Lille I

Par cette communication, nous proposons de présenter les résultats de deux recherches menées jusqu'en 2011 et d'échanger autour des éléments réflexifs que ces dernières ont fait émerger, à partir d'une lecture compréhensive des évolutions et des nouveaux enjeux des conceptions et des pratiques socio-éducatives. Ces deux recherches, qui se sont déroulées sur une période d'un an pour l'une et de cinq ans pour l'autre dans la région Nord-Pas de Calais, s'inscrivent dans le milieu professionnel de l'intervention sociale relevant du secteur de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée. Sur le plan méthodologique, nous avons à chaque fois mis en place ce que nous appelons une « recherche-accompagnement », propice à la valorisation des savoirs professionnels et au respect d'une éthique de la démarche scientifique. Cette démarche se traduit, entre autres, par la co-construction par des intervenants sociaux et des enseignantes-chercheuses de clés de lecture et d'analyse des pratiques socio-éducatives saisies et re-pensées dans leurs contextes. Entre succès, tensions et même parfois échecs, nous sommes parvenus progressivement à poser le cadre scientifique et éthique de la « recherche-accompagnement », à la matérialiser par la co-réalisation d'outils de lecture, de communication et de publication, et à dégager des besoins d'accompagnement des intervenants socio-éducatifs. Ce sont précisément les fruits recueillis de ces expériences que nous souhaiterions présenter lors de ce colloque.

Protection de l'enfance : Les informations sur la pauvreté des familles peuvent-elles influencer une évaluation du risque de carences éducatives ?

Thierry Michalot - ESSSE Valence - ISPEF/Université de Lyon II

Cette communication a pour objectif d'apporter des éléments qui permettront de mieux comprendre comment les travailleurs sociaux sont influencés par des représentations et de réfléchir sur les pratiques d'évaluation du risque en protection de l'enfance. Nous avons souhaité vérifier si dans le cas d'un enfant signalé en échec scolaire, l'information sur la pauvreté de la famille pouvait, lors d'une évaluation du risque de carence éducative, influencer les assistantes sociales scolaires. Pour cela, nous avons réalisé une recherche qui s'appuie sur la Théorie Fonctionnelle de la Cognition et plus précisément sur la méthode de la mesure fonctionnelle initiée par Anderson (1981, 1996). L'étude a été réalisée auprès de 63 assistantes du service social scolaire en activité ou en formation qui devaient évaluer individuellement, à partir de situations d'enfants fictifs, le risque de carences éducatives. Les résultats montrent que : 1) Les difficultés scolaire de l'enfant et les mauvaises relations avec les parents sont les informations qui ont joué le rôle le plus important lors de l'évaluation du risque de carence éducative. 2) Les informations sur la pauvreté de la famille ont été utilisées comme un facteur aggravant, alors que les travailleurs sociaux affirment ne pas avoir tenu compte de cette information. 3) Il n'existe pas de différence significative entre les jugements émis par les étudiants et par les professionnels.

Entre mise à distance et contournement: les réactions des travailleurs sociaux à la mise en place des Programmes de Réussite Educative

Marie-Laure Pouchadon - IRTS Aquitaine

Comment les professionnels du travail social réagissent-ils aux nouveaux modes d'intervention sociale qui leur sont imposés par des dispositifs ou des politiques publiques soutenant, de façon plus ou moins directe et explicite, des logiques de contrôle social et de normalisation des pratiques à l'égard des familles et des populations les plus en difficulté ? A partir d'un exemple de terrain issu d'une enquête portant sur les initiatives de soutien à la fonction parentale dans les milieux populaires, nous essaierons d'analyser comment des travailleurs sociaux de polyvalence, via la mobilisation et le soutien de leur propre institution de rattachement (conseil général), ont redéfini les modalités de leur participation à des programmes de réussite éducative dans les quartiers urbains en réaction à un contexte sécuritaire particulièrement affirmé

autour de cette thématique. Nous étudierons notamment, comment la référence au cadre déontologique a joué comme référentiel d'action et de positionnement idéologique (quelles ont été les lectures et interprétation développées, pour en valoriser quels aspects ?) et comment finalement, la participation des travailleurs sociaux de polyvalence a été localement négociée au sein des équipes de réussite éducative (autour de quels enjeux partagés, en référence à quelles valeurs et principes réaffirmés ?). Nous faisons l'hypothèse que cet épisode a été un enjeu politique local fort de positionnement entre collectivités locales (conseil général/municipalité).

La contractualisation : un nouveau paradigme de l'intervention sociale ?

Michaël Pouteyo - Association le Prado à Fontaines Saint Martin (Rhône)

Depuis une vingtaine d'années, les différentes formes de contractualisation de la relation entre le travailleur social et l'utilisateur se multiplient, et ce, à l'initiative du législateur. L'objectif clairement affiché est de tendre à une meilleure rationalisation des moyens, à une meilleure personnalisation des accompagnements et, par là, d'amener à une responsabilisation accrue des usagers. On peut alors observer que l'on est passé en quelques années de l'utilisation d'un outil qu'est le contrat, à une généralisation de la pratique contractuelle. C'est ce glissement qu'il s'agit ici d'identifier plus précisément, d'essayer d'expliquer, de questionner. La contractualisation est-elle un simple outil du travailleur social ou peut-on dire qu'elle tend à devenir un nouveau paradigme de son intervention auprès de l'utilisateur ? Derrière l'imposition progressive d'une pratique semble alors se dessiner en creux une nouvelle façon de considérer et d'organiser le travail social, un nouveau visage de «l'Etat social». Quels enjeux, quels risques, quelles limites, semblent se dessiner dans ce passage d'une aide sociale proposée de droit à des citoyens en difficultés, à un «accompagnement» que «l'utilisateur responsable» se voit «proposé», charge à lui de se montrer capable d'utiliser efficacement ces «prestations» fournies par les «intervenants sociaux» ? Cette communication proposera une discussion autour de ces questions à partir de l'utilisation du contrat dans le champ de la Protection de l'Enfance. Malgré les enjeux pratiques et des limites éthiques qu'elle pose, quels usages possibles peuvent se dessiner ?

Liste des communicants et des animateurs

- Alcaras Jean-Robert, Laboratoire Biens, Normes, Contrats (EA 3788), Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- Alix Jean-Sébastien, IRTS d'Arras
- Armagnague Maïtena, ACOFIS, LERS/IDS
- Baillergeau Evelyne, CREMIS/Université of Montréal (Canada), Université d'Amsterdam, Pays-Bas (Amsterdam Institute for Social Science Research)
- Barbant Jean-Christophe, PREFIS/IRTS Languedoc-Roussillon
- Barthelemy Joël, Université d'Angers, CNAM Pays de la Loire, ARIFTS Nantes, Angers
- Beauvais Martine et Haudiquet Agathe, Lille 1, Laboratoire CIREL-Trigone
- Belhaj Sondès, INTES Tunis
- Belqasmi Mohamed, ACOFIS, LERS/IDS
- Bizberg Ilán, El Colegio de México
- Bode Ingo, Faculté des sciences humaines, Institut du travail social et du bien-être social, Département des politiques sociales, de droit et de sociologie, Kassel, Institut Régional de Travail Social de lorraine, Département de recherche
- Boisson Yolande, IRTS PACA-Corse
- Boucher Manuel, ACOFIS, LERS/IDS, CADIS/EHESS
- Burgi Noëlle, CNRS, Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne
- Canovas Roland, IRTS PACA-Corse
- Carbasse Phillipe, Laboratoire LRI2S, Département de sociologie, Université de Perpignan
- Castel Robert, EHESS
- Catrina Lucian, Académie d'Etudes Economiques de Bucarest
- Catrina Sonia, Institut de Sociologie de l'Académie Roumaine de Bucarest
- Charlebois François-Xavier, Faculté de communications sociales et publiques de l'Université du Québec à Montréal
- Chauvière Michel, CNRS, CERSA, Université Paris 2
- Chouery Raif, Fondation Al Kafaât, Université Al Kafaât-Beyrouth, Liban
- Colinet Séverine, Laboratoire Ecole, Mutations, Apprentissage
- Coupiat Pierre, CHU d'Aurillac
- Courtois Laurent, IRTS Poitou-Charentes
- Creux Gérard, IRTS Franche-Comté
- Deshayes Fabien, CRESPPA-GTM, Université Paris 8
- Dionne Louis, Faculté de communications sociales et publiques de l'Université du Québec à Montréal
- Dubet François, Université de Bordeaux II – EHESS
- Dumont Jean Luc, GRDR – Migration, Citoyenneté, Développement
- El Golli Wassim, EHESS, laboratoire IRIS, Lille 3, UFR Sciences de l'éducation.
- Elia Anna, Sociologue, Université de Calabre, Italie
- Emery Yves, Institut de Hautes Etudes en Administration Publique – IDHEAP, Suisse
- Fischman Marianne, CRESSE, Centre social Aires 10
- Foucart Jean, Haute Ecole Charleroi Europe
- Gabarro Céline, Urmis, Université Paris 7
- Gallasse Jean-Pierre, Université Lille 3
- Garrido Gomez Isabel, University of Alcalá (Spain)
- Grimard Carolyne, Université de Fribourg
- Guitton Sandra, IRTS PACA-Corse
- Hille Frédérique, UMR Éducation, Formation, Travail, Savoir, Université Toulouse 2 Le Mirail
- Ismail Khadija, INTES Tunis
- Jaeger Marcel, CNAM
- Janson Valérie, Laboratoire Ceriès, Université de Lille 3
- Jurczyszyn Lukasz, Académie Humanistique d'Aleksander Gieysztor, Pultusk, Pologne, CADIS/EHESS

- Kerivel Aude, LERFAS (Laboratoire d'Etude, Recherche et Formation en Action Sociale)
- Lapierre Josée-Anne, École de travail social de l'Université du Québec à Montréal
- Larivière Claude, École de service social, Université de Montréal
- Laurent Courtois, IRTS Poitou-Charentes
- Le Yondre François, Université de Rennes 2, Lares-Las (EA2241)
- Llobet Martha, Université de Barcelone, Espagne
- Lyet Philippe, IRTESS de Bourgogne
- Maes Renaud, Université Libre de Bruxelles
- Marchal Hervé, Université de Nancy 2
- Marchand Christèle, Laboratoire Biens, Normes, Contrats (EA 3788), Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- Marlière Eric, Université de Lille 3, CeRIES EA 3968
- Marrel Guillaume, Laboratoire Biens, Normes, Contrats (EA 3788), Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- Martinez Candice, CADIS/EHESS (France) et IDES/UNGS (Argentine)
- Mayol Séverine, CERSES – CNRS – Université Paris Descartes
- Michalot Thierry, ISPEF Lyon 2, ESSSE Valence
- Mokeddem Khedidja, CRASC
- Mucchielli Laurent, CNRS
- Ngadjifna Charles, Université Catholique de Douala - Cameroun
- Niklaus Julien, Institut de Hautes Etudes en Administration Publique – IDHEAP, Suisse
- Nonjon Magali, Laboratoire Biens, Normes, Contrats (EA 3788), Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- Peyrat Sébastien, Université de Picardie
- Pierret Régis, ITSRA
- Pillon Jean-Marie, IDHE (Université Paris Ouest Nanterre)
- Pitras Françoise, CRESSE, Centre social Aires 10
- Pittet Christophe, Laboratoire «Cultures et Sociétés en Europe» UMR 7236 / CNRS, Université de Strasbourg
- Pouchadon Marie-Laure, IRTS Aquitaine
- Pouteyo Michaël, Association le Prado à Fontaines Saint Martin (Rhône)
- Puaud David, EHESS-CEAF
- Quille Lionel, CRH, EHESS
- Reichhart Slaoiu, ESTES
- Ricardou Rafaël, GRDR – Migration, Citoyenneté, Développement
- Robin Régis, Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social
- Sainsaulieu Ivan, LISE-CNAM Paris et à l'Université de Fribourg, Suisse
- Sallée Nicolas, IDHE (Université Paris Ouest Nanterre)
- Schaepelynck Valentin, Université Paris 8, Saint-Denis, 93
- Sentis François, IRTS Paca-Corse
- Sentis Julie, LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail)
- Sistach Dominique, CERTAP/UPVD
- Streicher Frédérique, Faculté des sciences humaines, Institut du travail social et du bien-être social, Département des politiques sociales, de droit et de sociologie, Kassel
- Institut Régional de Travail Social de lorraine, Département de recherche
- Suissa Jacob A, École de travail social à l'Université du Québec à Montréal
- Sylin Michel, Université Libre de Bruxelles
- Thalineau Alain, UMR CITERES 6173, Université de Tours- CNRS
- Trombert Christophe, Université Lyon 2, Centre Max Weber (Lyon2/CNRS) et Laboratoire LISE (CNAM/CNRS)
- Wels Jacques, Université libre de Bruxelles (ULB)
- Yasmine Debarge, Institut des Sciences sociales du Politique, ENS de Cachan
- Yatera Samba, GRDR – Migration, Citoyenneté, Développement

Liste des participants

- Al Hassan Tekfa, assistante de service sociale, ACPM
- Albert Aurore, assistante pédagogique, stagiaire éducatrice spécialisée
- Aouameur Djamel, directeur, MECS TREMPLIN
- Aouatef Adel, agent, CAF
- Arifont Marie-Pierre
- Aubrin Eric, chef de service, Arc-en-Ciel 13 Est
- Bacchi Jeremy, assistant de service social, APAF
- Bagnis Hélène, responsable du Centre d'Activité Education Spécialisé, IRTS PACA-Corse
- Baldelli Brigitte, coordinatrice filière assistante de service social, IRTS Languedoc-Roussillon
- Bellucci Marie-Hélène, chargée de mission, IRTS PACA-Corse
- Benetti Fabrice, éducateur spécialisé, Association Pour la Réadaptation
- Bernadac Claudine, acteur social, CAF du Var, Collège Coopératif PAM
- Bon Lorélie, assistante de service social, ACPM
- Bonnet Sandrine, conseillère en économie sociale et familiale, Foyer Tiarei No Matira
- Bourgois Nathalie, étudiante assistante de service social, ARIFTS – SAFRANTS Angers
- Bousquet Catherine, responsable pôle formations sociales
- Boyé Michel, président, association GEM
- Chaffotte Maxime, formateur, IRTS PACA Corse, IRTS Languedoc-Roussillon
- Chahbi Hicham
- Cimolaï Marie-Paule, directrice adjointe, IME Les Chalets
- Courtois Nathalie, maitre assistant - coordinateur pédagogique, HELHA Haute Ecole Louvain en Hainaut Catégorie sociale MONS
- Dahmane Othmane, formateur, Institut du Développement Social Haute-Normandie
- Deat Dominique, éducateur technique spécialisé, ESAT Riom ADAPEI
- Delaporte Ixchel, journaliste, Journal l'Humanité
- Delos Vanessa, formatrice, éducatrice spécialisée, apprenti chercheur, Paris 8
- Delvaux Salle Céline, éducatrice spécialisée, ACPM 14ème
- Doladille Eric, chef de service éducatif, IME de Mozac (ADAPEI 63)
- Dorival Michèle, vice-présidente, Association ISATIS
- Dubouchet Louis, consultant, Louis Dubouchet Consultants
- Falk Sylvie, assistante sociale, Hôpital Edouard Toulouse
- Feral Fabien, formateur, IRFSS PACA-Corse
- Fransen Josiane, responsable des relations internationales du Master conjoint en Ingénierie et Action Sociales, Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa), Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX)
- Gapany Isabelle, éducatrice spécialisée, Conseil Général 63
- Gérard Jean-Pol, responsable des relations internationales du Bachelor Assistant Social, Institut Cardijn (HELHa) Haute Ecole Louvain en Hainaut
- Gras Jérôme, étudiant, ITSRA
- Grilhot Marie-Odile, formatrice, IRTS PACA-Corse
- Gueroult Olivia, responsable pédagogique du DEIS, ITSRA Clermont-Ferrand
- Gutierrez-Amberto Emmanuel, éducateur Spécialisé, Association Pour la Réadaptation Sociale
- Hamel Anny, pédopsychiatre, CHS Vauclaire
- Hofferer Jean-Marie, directeur, Centre Rochefonds MECS
- Houze Katy, stagiaire, IME La Parade Marseille
- Jannin Justine, étudiante assistante de service social, ARIFTS – SAFRANTS Angers
- Kainou Stéphanie, formatrice, IRFSS PACA-Corse
- Koudjil Abderrahmane, formateur, AFERTES
- Langanné Sandy, directrice, IME Les Chalets
- Laveine Catherine, cadre de santé coordinateur, ITSRA
- Lequenne Nathalie, formatrice, IRFSS PACA-Corse
- Madonna Sandrine, formatrice, IRFSS PACA-Corse

- Maillard Sarah, formatrice, IRTS PACA Corse
- Masse Ombeline, étudiante assistante de service social, ARIFTS – SAFRANTS Angers
- Mathan Evelyne, formatrice, IRTS Languedoc-Roussillon
- Menou Christine, chargée de mission, Département 76
- Millereau Sophie, formatrice, IRFSS PACA-Corse
- Monier Pierre, mandataire judiciaire à la protection des majeurs, ITSRA
- Nabitz Laurence, formatrice, IRFSS PACA-Corse
- Negadi Malika, intervenante sociale, Université Paris 8 – Saint-Denis
- Nicho Ruis Salvador, chef de service éducatif, MECS TREMPLIN
- Ouzazna Alain, sans emploi
- Pibernus Valérie, directrice, crèche les Graines d'étoiles
- Piou-Iliassi Elsa, coordinatrice PRDS (Pôle Ressources Développement Social)
- Pobedinsky Marc, chef de service éducatif, MECS TREMPLIN
- Pollet Emmanuelle, agent, CAF
- Pouzet Luc, formateur, IRTS Poitou-Charentes
- Quilbeuf Jean-Christophe, formateur, Institut du Développement Social Haute-Normandie
- Rabineau Camille, étudiante en master 1, Université Paris 8 – Saint-Denis
- Robin Régis, formateur, ARIFTS – SAFRANTS Angers
- Rossignol Hélène, directrice adjointe, ADAPEI 63 (ITSRA)
- Rouchon Florence, éducatrice spécialisée, ITSRA (Anef 63)
- Roux Christine, conseillère technique de service social, Rectorat Aix Marseille
- Roze Marie, étudiante assistante de service social, ARIFTS – SAFRANTS Angers
- Sadat Lassouani Ghania, étudiante en science de l'éducation, Université Paris 8 – Saint-Denis
- Sanchez Pierre, chef de service éducatif, MECS TREMPLIN
- Silbert Mireille, formatrice, IRTS Montpellier
- Szenknecht Corinne, éducatrice spécialisée, CRDV
- Taillefer Dominique, agent, DRJSCS PACA
- Tessereau Monique, formatrice, IRFSS PACA-Corse
- Theron Sophie, coordinatrice filière éducateur spécialisé/éducateur technique spécialisé
- Tournier Pauline, éducatrice spécialisée, IRTS PACA-Corse
- Tremeau Hervé, éducateur spécialisé, APAF
- Turosz Pascal, chef de service, ADS 06
- Ucciani Sylvie, responsable du Centre d'Activité Intervention Sociale, IRTS PACA-Corse
- Valette Damase Claudine, enseignante, ITSRA
- Villard Pascale, éducatrice spécialisée, ESAT du Brezet, ADAPEI 63



VIENT DE PARAÎTRE

ISBN : 978-2-296-55622-5
471 pages - 46,50 € TTC
éd. L'Harmattan

Ouvrage disponible en librairie
ou sur le site www.acofis.org

Dans la même collection :

- *Penser les questions sociales et culturelles contemporaines. Quels enjeux pour l'intervention sociale ?*
Manuel Boucher
- *Les Internés du ghetto : Ethnographie des confrontations violentes dans une cité impopulaire*,
Manuel Boucher
- *Sociologie de l'expertise de l'intervention sociale : Modèles et éthiques de l'ingénierie dans le champ social*,
Jean-Christophe Barbant
- *Imaginaire interculturel : Dérivations et dérivés*,
Abdellatif Chaouite

RECHERCHE

ET TRANSFORMATION

SOCIALE

Gouverner les familles

Les classes populaires à l'épreuve de la parentalité

Manuel Boucher

Avec Mohamed Belqasmi, Mélina Eloui, Candice Martinez et
Marie-Laure Pouchadon

Depuis plusieurs décennies, la responsabilisation éducative des familles des classes populaires est devenue une préoccupation forte pour les institutions soucieuses de l'intérêt et de la protection des enfants mais aussi pour celles qui sont directement préoccupées par la gestion des « turbulences urbaines ». Dans ce contexte, Manuel Boucher a dirigé une enquête sociologique, durant près de deux ans, dans des quartiers populaires de trois départements français au sein desquels des intervenants sociaux, des acteurs politico-institutionnels et des familles directement concernés par des actions de soutien à la fonction parentale ont été rencontrés. Tiré de cette enquête, ce livre décrit et analyse ce que représente la « nébuleuse de la parentalité », un système complexe dans lequel de multiples intervenants sociaux encadrent des familles.

Sous la direction de Manuel Boucher, la collection « recherche et transformation sociale » privilégie la publication d'ouvrages valorisant des résultats de recherche produits par des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociale pouvant contribuer à la transformation sociale.